

Votre bulletin  
municipal  
d'informations

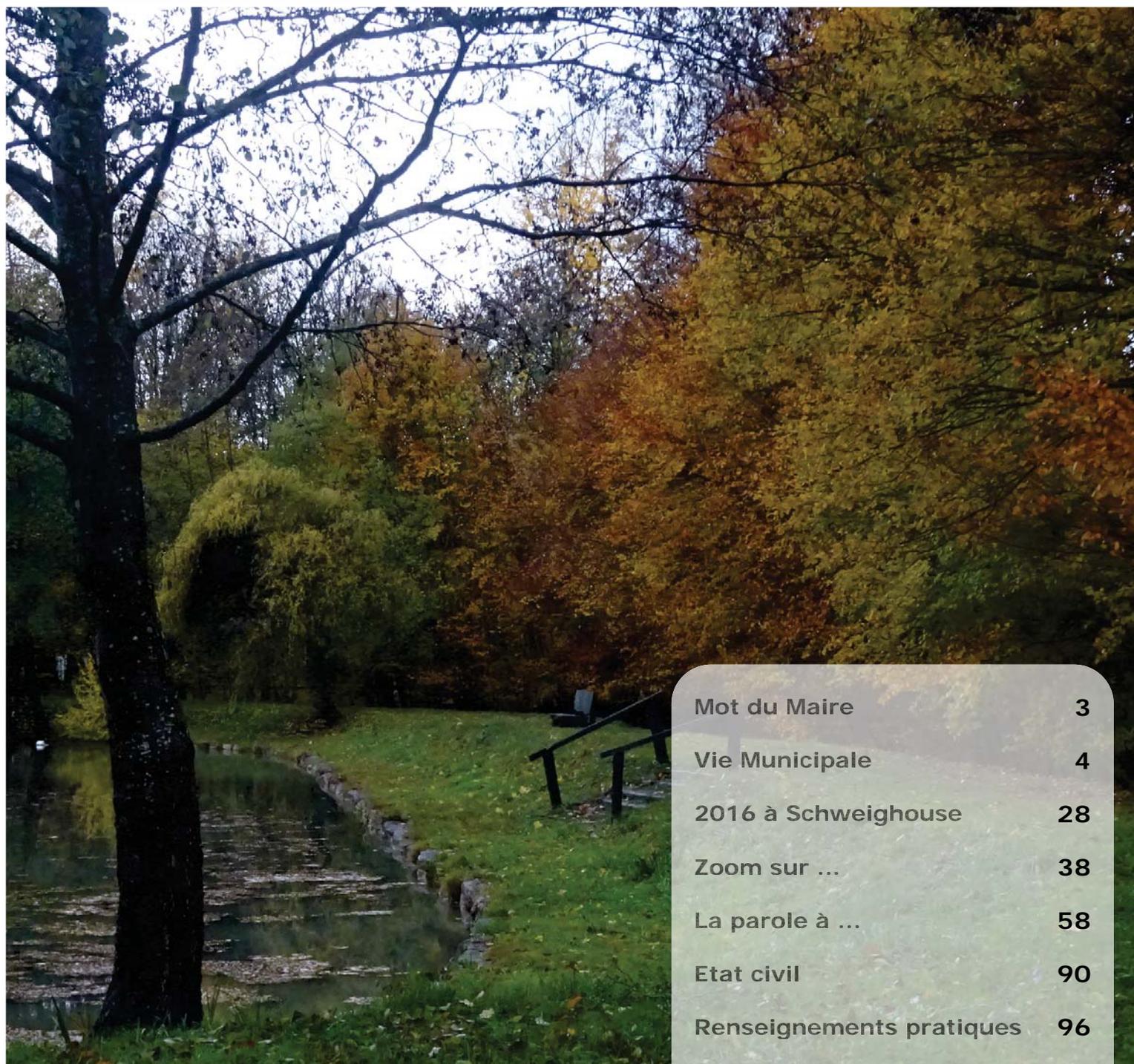
N°04

Janvier 2018



SCHWEIGHOUSE

# *s' Schweighuser Heftla*



Mot du Maire	3
Vie Municipale	4
2016 à Schweighouse	28
Zoom sur ...	38
La parole à ...	58
Etat civil	90
Renseignements pratiques	96



## Au sommaire de ce numéro...

### Mot du Maire

3

### Vie municipale

4

- Budget
- Travaux
- Plan Local d'Urbanisme
- Compte-rendus des conseils municipaux 2017

### 2017 à Schweighouse

28

- Vie au village
- Journée citoyenne
- Barbecue républicain du 13 juillet
- Fleurissement et décorations

### Zoom sur...

38

- 70<sup>ème</sup> anniversaire du parrainage de Brignais
- Commissions participatives
- Vie quotidienne à Schweighouse en 1950-1960
- Des nouvelles de Joseph Fritsch, champion de France de handbike

### La parole à...

58

- Les écoles
- Les associations
- Le Syndicat Mixte de Thann Cernay
- Animation d'été
- Les communes amies

### Etat civil

90

- Mariages
- Naissances
- Nouveaux arrivants
- Anniversaires
- Décès
- Evolution de la population à Schweighouse

### Renseignements pratiques

96



## Le mot du Maire

---

Très chères lectrices et très chers lecteurs,

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2018 dans cette 4<sup>ème</sup> édition du s'Schweighuser Heftla.

Et oui, déjà la 4<sup>ème</sup> édition. L'année qui vient de s'écouler a été l'année de mi-mandat, une année charnière, très riche en évènements...

Rétrospective :

Nous avons (enfin) approuvé notre PLU et deux fois dans la même année ! D'abord le 1<sup>er</sup> mars, mais suite à plusieurs recours, dont l'un des services de l'Etat, nous avons retiré cette délibération pour une ré-approbation, après ajustement du document, le 4 juillet 2017.

Le 7 avril a été une date importante pour notre équipe. Effectivement nous avons organisé une réunion publique qui me tenait à cœur car elle abordait le sujet de l'environnement et du développement durable. Objectifs ? Vous sensibiliser sur des actions de proximité simples et concrètes qu'on peut mener ensemble chez nous à Schweighouse. Vous donner l'opportunité de vous exprimer et de pouvoir agir chez nous, maintenant, pour nous et pour nos enfants. Oui, c'est une réelle participation citoyenne que nous avons mise en place car nous sommes tous acteurs de la vie communale. Quatre commissions participatives ont été créées (environnement, santé, lien social et divers) et ça marche ! Continuez à les rendre dynamiques, venez y participer !

Autre date importante, le 27 juillet. Incendie à la ferme Dieterich Erwin. Je profite de ce support pour remercier l'ensemble des sapeurs pompiers de Schweighouse, et exprimer la très grande considération que je porte au travail remarquable et courageux qu'ils ont effectué. Cette considération est d'ailleurs partagée par l'ensemble de nos concitoyens, et ils la méritent amplement par la sincérité de leur engagement et les risques qu'ils ont bravés pour assurer la sécurité des personnes et des biens. De tout cœur merci à eux. Je salue également le formidable mouvement de solidarité issu de ce triste évènement et je m'associe à la famille Dieterich pour remercier toutes les personnes qui ont spontanément proposé leur aide ou leur contribution ces jours-ci.

Au niveau des travaux : deux gros chantiers ont été réalisés. L'aménagement des rues du Frêne, Hêtre et Chêne et la réalisation du giratoire. Travaux réalisés dans les délais et sans problèmes particuliers. Deux belles réalisations.

Pour le personnel, Virginie Ragot, notre secrétaire de mairie, nous a quitté le 1<sup>er</sup> novembre pour rejoindre le Syndicat des Communes de l'Île Napoléon. Nous allons par conséquent recruter une nouvelle (ou nouveau) secrétaire de mairie. De plus, je vous informe que mon 1<sup>er</sup> adjoint Christian Fuchs a démissionné de son poste d'adjoint à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour des raisons professionnelles. Je leur souhaite à tous les deux bonne chance dans leur nouvelle mission.

Enfin, je termine avec notre voyage chez notre marraine de guerre Brignais pour fêter notre 70<sup>ème</sup> anniversaire de parrainage et leur 30<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage avec nos amis Allemands de Hirschberg. Ce fut un magnifique week-end, un grand bravo à l'organisation ! Un grand merci également à la clique des sapeurs pompiers de Schweighouse qui nous a fait l'honneur de faire le déplacement.

So so un jetz wa m'r das neya heftla lasa !  
Was geht's ne'es in Schweighüsa ?

D'r Maire  
Bruno Lehmann





## Vie municipale

### Budget

Coté investissements, l'année 2017 a vu la réalisation de deux projets significatifs dans le domaine de la voirie.

D'une part, l'aménagement des rues du Hêtre, du Frêne et du Chêne a représenté une dépense de 220 861€ en 2017. Ce chantier, dont les études ont été engagées en 2016 en vue d'une réalisation la même année, n'a finalement pu démarrer que début 2017 pour des raisons techniques. Le coût total du projet (dépenses 2016 pour études et 2017 pour maîtrise d'œuvre et réalisation) s'élève donc à 227 752€ TTC.

La réalisation du giratoire à l'entrée nord du village fut le second projet concrétisé en 2017. En effet, après une première demande sans suite en 2016 pour participation du Conseil Départemental à cette infrastructure, l'avis favorable de ce dernier en 2017 a permis de boucler le volet financier du dossier. Le coût total de ce projet est de 220 000€ TTC de travaux et la part départementale est de 99 821€ TTC. Ce qui signifie une charge d'investissement pour la commune de 122 178€ TTC.

Si le premier des projets cités a été financé partiellement par un emprunt (140 000€), le second n'en a pas nécessité puisqu'il a été autofinancé. L'ouverture d'une ligne de trésorerie a toutefois été nécessaire puisque, dans le cadre d'un tel projet avec convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le Département et une commune, la commune doit avancer la totalité du montant des dépenses en attendant le remboursement de sa part par le Département.

La réalisation de ces deux dossiers importants en 2017 a été priorisée par rapport à d'autres projets d'investissement proposés par les membres du Conseil Municipal pour le budget 2017, tels que, par exemple, l'aménagement du presbytère (séparation de la partie logement de celle à l'usage de la Fabrique de l'église).

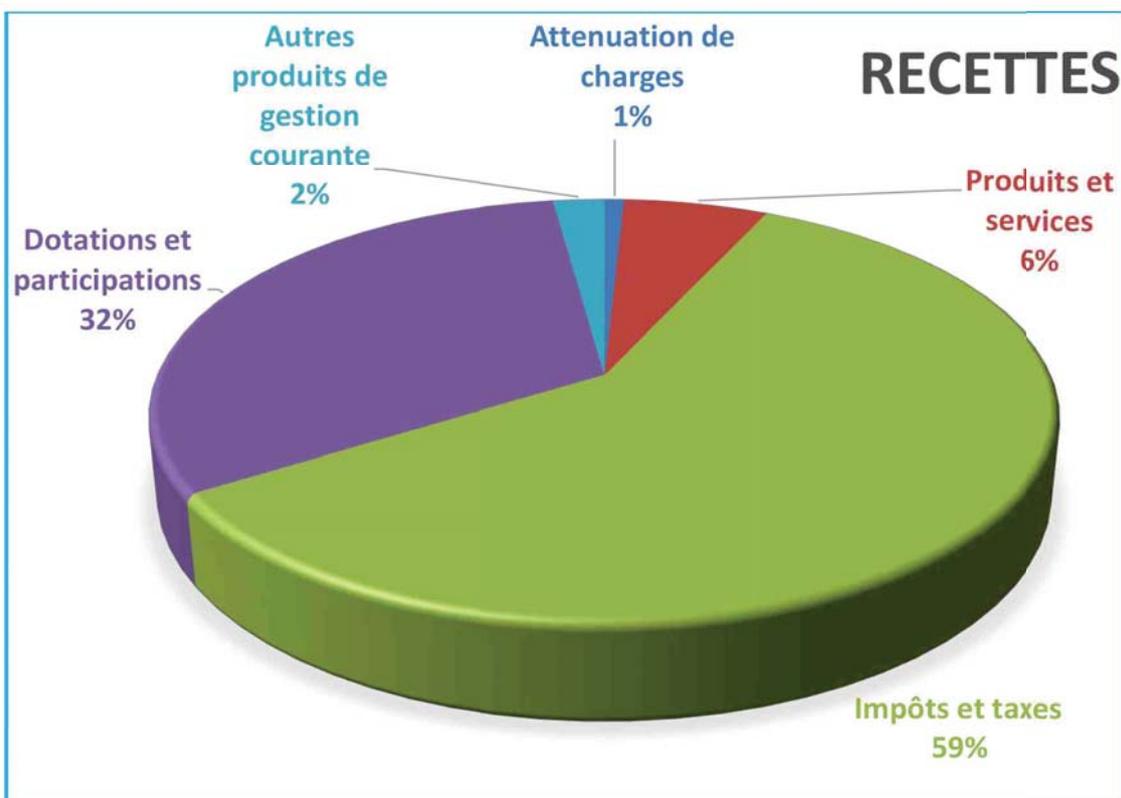
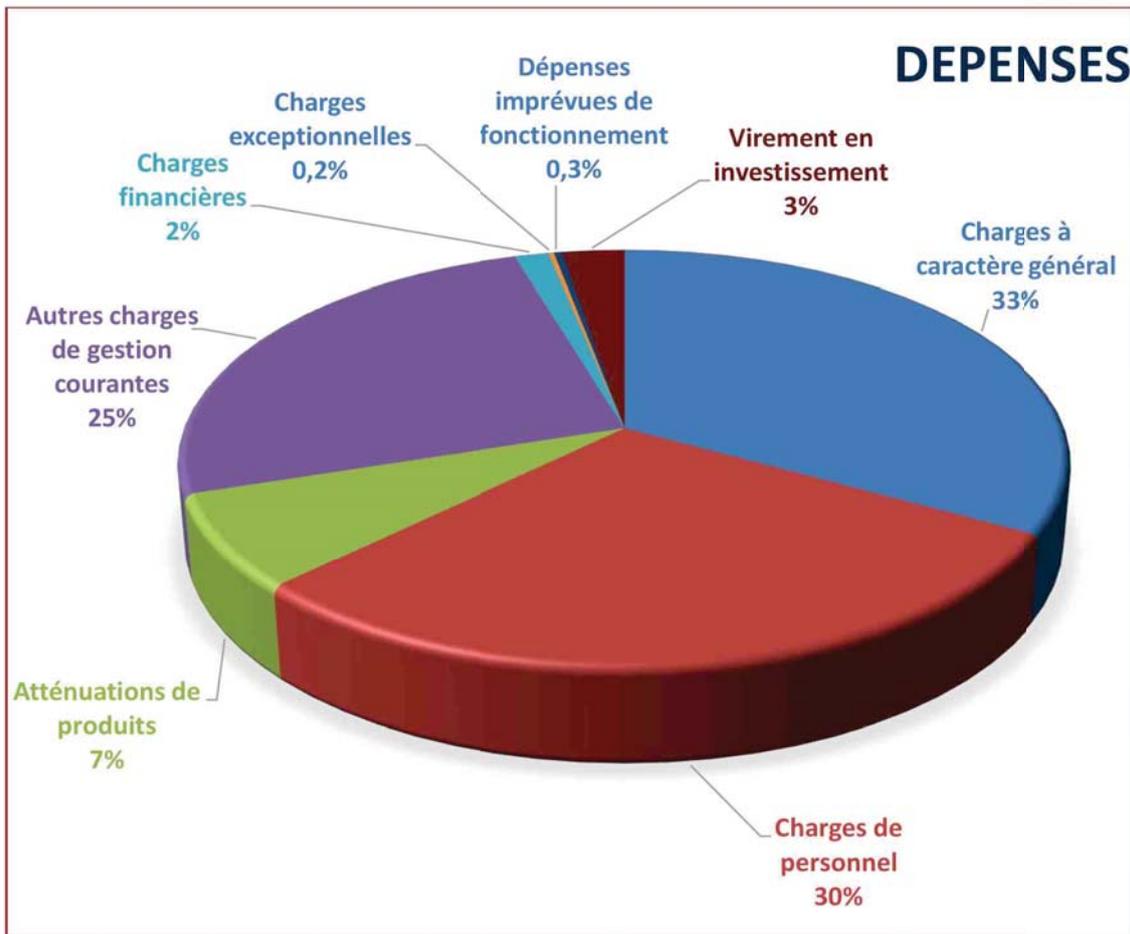
Pour ce qui est du fonctionnement, le budget prévisionnel 2017 s'est inscrit dans la continuité des années précédentes. L'optimisation des dépenses de fonctionnement reste toutefois un exercice permanent puisque la part « dotations » des recettes de fonctionnement a diminué pour la troisième année consécutive. Pour mémoire, la dotation forfaitaire est passée de 177 823€ en 2014 à 140 807€ en 2017, pour un total de recettes de fonctionnement de 443 614€. Cette diminution de dotations entraîne une baisse directe de l'excédent de fonctionnement qui est la source de l'autofinancement dans le budget communal. Ainsi, le manque à gagner cumulé sur 3 années se fait maintenant ressentir sur la capacité d'investissement de notre commune.

#### Dépenses de fonctionnement 2017

Charges à caractère général	146 868 €
Charges de personnel	131 144 €
Atténuations de produits	32 483 €
Autres charges de gestion courantes	112 722 €
Charges financières	6 300 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	1 500 €
Virement en investissement	11 597 €
<b>TOTAL</b>	<b>443 614 €</b>

#### Recettes de fonctionnement 2017

Atténuation de charges	3 654 €
Produits et services	26 810 €
Impôts et taxes	262 843 €
Dotations et participations	140 807 €
Autres produits de gestion courante	9 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>443 614 €</b>





## Vie municipale

### Travaux

#### Chantier rues du Frêne, Hêtre et Chêne

En voilà un chantier comme on aimerait en avoir plus souvent ! Le maître d'œuvre qui surveillait les travaux était Cocyclique Ingénierie de Sultz, représenté par M. Meyer Laurent. L'entreprise qui a réalisé les travaux était l'entreprise Colas Nord Est avec M. Belcastro comme chef de chantier.

Pas grand-chose à dire. Tout s'est passé comme prévu, la météo était également avec nous. Bon, quelques petits bobos par ci par là, un coin de couverture cassé ici, une clôture rayée par là, rien de bien grave. Il y a eu une erreur d'interprétation de borne, on a placé des coffrets électriques de part et d'autre d'une borne qui était une borne de brisure et non une borne de limite de propriété (les deux sont espacées d'un mètre environ). Le déplacement d'un coffret nous a coûté une plus value.

Sur ce chantier, on a laissé aux riverains, qui n'avaient pas encore de clôture, le choix de la finition entre le domaine privé et le domaine public. Effectivement, ils avaient le choix entre une bordure béton et une longrine (petite fondation en béton armé) qui servirait de support pour leur future clôture (muret, panneaux rigides ...). Cependant pour cette dernière solution la commune demandait une participation au propriétaire intéressé de 25€ HT/ml et la quasi-totalité des riverains a opté pour cette solution et c'est tant mieux ! Elle arrange tout le monde ! En plus le coût de ces longrines a été surestimé (eh oui ça existe encore dans ce sens), les propriétaires paieront donc un peu moins que prévu.

Enfin un dernier point sur ce chantier : c'est la dépose du mât béton rue du Chêne. Comme vous le savez, nous avons enterré les réseaux secs de ces rues. Ce grand mât béton qui se

retrouvait à côté d'un nouveau mât d'éclairage public, ne servait plus qu'à faire descendre l'alimentation de la pompe de l'étang de pêche ! Et figurez-vous que c'était la croix et la bannière pour le faire retirer ! Voici le courrier que j'ai envoyé à Enedis :

« Après plusieurs recherches et questionnements, il semblerait que le câble qui descend du mât béton de la rue du Chêne, alimente effectivement la pompe de l'étang. Vous connaissez ma position et ma volonté de supprimer ce mât béton.

Après enfouissement des réseaux secs, ce poteau ne servirait plus qu'à faire descendre l'unique câble d'alimentation de cette pompe.

De plus, et cela conforte et appuie ma demande, un fourreau en réserve est déjà en attente entre les deux poteaux séparés d'une vingtaine de mètres !

Pour toutes ces raisons, et dans un souci d'esthétisme, je vous demande de faire le nécessaire afin de répondre favorablement à ma demande qui, me semble-t-il, découle du bon sens. Je sais bien que tout est compliqué mais « à cœur vaillant, rien d'impossible » !

Je suis à votre disposition pour faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais.

D'avance merci »

Ce mât béton a finalement été retiré et servira (avec un autre) de base pour la réalisation d'un pont qui remplacera celui en bois dans le prolongement de la rue du Chêne. Il sera réalisé par des bénévoles du village que je remercie très chaleureusement. Je remercie également tous les riverains des rues des arbres pour leur patience pendant les travaux.





### Chantier du giratoire

Après un report d'un an, voici notre giratoire qui est sorti de terre... le pourquoi du comment nous en sommes arrivés à créer un giratoire vous a été expliqué au travers d'un communiqué. Bref rappel : réunion publique du 19 juin 2015, présentation par la commune d'une voie de retournement pour bus, derrière le calvaire à la mini-déchetterie. Beaucoup de questions dans la salle ... et pourquoi ne ferait-on pas un rond-point ? Effectivement après réflexions, plusieurs avantages ! Outre le retournement des bus, il facilitera les différents mouvements liés à l'intersection et sécuriserait notre entrée/sortie du village. Il ne sera pas exclusivement supporté par la commune, enfin son impact environnemental sera plus concentré qu'une voirie de 80 mètres qui passerait dans le verger communal et dégraderait notre entrée de village. 14 voix pour et une abstention au conseil municipal du 27 août 2015. C'est grâce à la concertation et aux échanges fructueux pour notre équipe que nous avons réalisé ce bel ouvrage à l'entrée du village.

Même équipe que pour le chantier des rues des Arbres, c'est-à-dire : le maître d'œuvre Cocyclique Ingénierie de Soultz représenté par M. Meyer Laurent, l'entreprise Colas Nord Est avec M. Belcastro comme chef de chantier. Et toujours le même sérieux sur le chantier. Pas grand-chose à signaler non plus sur ce

chantier, à part quelques petites adaptations et une (mauvaise) surprise ! Effectivement, en décaissant, on a découvert une conduite de diamètre 300 en béton qui était cassée ainsi que le regard. On a bien sûr remplacé cette conduite par un PVC de diamètre 160 et posé un regard de diamètre 800 avec tampon fonte et réalisation de cunette.

Du vandalisme aussi : des piquetages et des panneaux de signalisation renversés, des fils coupés... Des incivilités : vol de matériel (notamment des rouleaux de gaine TPC), passage « en force » pendant la route barrée... A ce sujet : j'ai pris la décision d'interdire la circulation aux engins agricoles quelques jours avant la fermeture effective pour la raison suivante : je peux bien entendre que les engins sont de plus en plus larges et qu'ils roulent sur les espaces verts pendant l'alternat (bien que... !) mais qu'ils rayent les nouvelles bordures avec leurs outils, ça je ne peux pas l'accepter ! Je n'ai pas envie de repayer des nouvelles bordures alors qu'elles viennent d'être posées ! Avec les baisses de dotations, la politique n'est pas vraiment au gaspillage de l'argent public !

Le coût de cette opération a été communiqué dans la presse le 12 novembre 2017 (l'Alsace) : 220 000€ TTC avec une part départementale de 99 821€ TTC, ce qui signifie une charge d'investissement pour la commune de 120 179€ TTC.





# Vie municipale

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Voici les documents les plus importants qui le constitue :

- Un rapport de présentation.
- Le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : c'est le document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.
- Les orientations d'aménagement et de programmation.
- Le zonage et les documents graphiques du règlement.
- Le règlement.
- Les annexes.

Petit historique de la procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Petit historique mais (très !) longue histoire...

Dans le jargon urbanistique, il y a beaucoup d'acronymes. Pour une bonne compréhension du texte, je les développerai à la première utilisation en toutes lettres.

C'était une volonté de l'équipe municipale précédente de faire évoluer notre POS en PLU. Plusieurs raisons à cette décision :

- la première : établir un Coefficient d'Occupation des Sols (COS) pour éviter la sur-densification notamment des anciens corps de ferme.
- la seconde : dissocier le tissu urbain du centre village du tissu résidentiel des nouveaux quartiers. En créant deux zones bien distinctes avec leur règlement respectif. Il y a bien sûr aussi d'autres raisons qui nous ont poussés à faire évoluer le document, mais ces deux ont

été les principales.

Les premières réunions commencèrent fin 2011, l'objectif fixé était d'approuver le PLU avant les élections municipales de 2014. Beaucoup (trop !) de réunions. Entre 2012 et 2014, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de réunions de travail avec le cabinet Antoine Waechter (notre bureau d'étude), en commission PLU ou avec les Personnes Publiques Associées (PPA), c'est-à-dire les chambres consulaires, et donc l'Etat ! L'Etat justement qui travaille aussi sur la question et nous sort, en 2014, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). De plus, suite à la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU), un autre document d'urbanisme est adopté le 18 mars 2014. Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Thur Doller. Ce document vise à assurer une cohérence et un suivi des différents documents de planification (notamment les PLU), dans le respect des principes du développement durable. Il fixe aussi les surfaces constructibles des communes à l'échelle du Pays Thur Doller (46 communes). Pour Schweighouse, ce sont 2,5 ha d'extension autorisés (nous en avons 6,5 !). Loin d'avoir finalisé notre document nous voilà en plus obligés de nous aligner sur moult nouvelles directives et par conséquent, de s'affranchir d'une des deux raisons pour lesquelles nous voulions ce document : le COS.

Pour info, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé le 30 avril 2014 et l'aménagement foncier ont dû être intégrés dans le document.

Et nous voilà repartis pour un tour, des réunions et encore des réunions. Entre 2014 et 2017, c'en est encore une trentaine. Courant 2016, nous arrêtons (enfin) notre document et le soumettons à enquête publique (du 14 novembre au 16 décembre 2016).



Nous analysons TOUTES les remarques en commissions et dans la mesure du possible y répondons favorablement. A ce sujet : je tiens à vous informer que si, lors d'une réunion, le sujet concernait directement un membre de la commission, celui-ci était prié de quitter la salle, ses collègues pouvant ainsi délibérer en toute objectivité. A cela s'ajoute tout un travail, réalisé par le bureau d'étude, de mise en concordance des chiffres entre le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le projet de développement communal, que ce soit en termes d'évolution de la population ou de surfaces d'extension. Nous approuvons ainsi notre PLU le 1<sup>er</sup> mars 2017 !

La période de recours après une approbation est de 2 mois, à l'issue desquels nous avons reçu 4 recours gracieux, dont un du contrôle de légalité des services de l'Etat qui nous demande (entre autres) de réduire les zones Nv (zones naturelles pour préserver les vergers). Dans ces zones, nous autorisons la construction des abris de jardin jusqu'à 15m<sup>2</sup>, c'était d'ailleurs une très longue négociation car l'Etat lutte clairement contre ces constructions. Pour eux, les zones agricoles et naturelles sont des zones en principe inconstructibles ou pour lesquelles la constructibilité doit rester très limitée. D'ailleurs, la loi ALUR a restreint le recours aux Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en renforçant leur caractère exceptionnel dans les documents d'urbanisme. Parallèlement, les possibilités d'évolution du bâti situé en zones agricoles et naturelles ont été précisées afin de pouvoir continuer à entretenir le bâti existant dans ces zones. Voilà la raison pour laquelle ces constructions sont

(très) surveillées et pourquoi nous avons dû réduire drastiquement ces zones. Ce recours m'a valu un rendez-vous chez M. le Sous-Préfet avec mon 1<sup>er</sup> adjoint, le cabinet Antoine Waechter et les services de l'Etat. Ils nous ont clairement expliqué ce qu'il fallait modifier sur le document graphique ainsi que la procédure à adopter pour la suite, à savoir : retirer la délibération d'approbation du PLU du 1<sup>er</sup> mars et reprendre une délibération d'approbation dans la foulée. C'est, après avoir apporté les modifications au document, ce que nous avons fait lors du conseil municipal du 4 juillet 2017. Voici en quelques mots la naissance (au forceps) de notre PLU. A nous maintenant de le faire vivre, un tel document doit évoluer et ce n'est qu'en l'exploitant qu'on se rend compte de ses failles, de ses faiblesses. Les premières instructions de permis et de déclarations ont déjà permis de relever certains articles ou termes à modifier, remplacer ou nuancer. Eh non, la vie d'un PLU n'est donc pas celle d'un long fleuve tranquille... 😊

Vous pouvez retrouver tous les documents sur le site internet de la commune, rubrique Urbanisme.





# Vie municipale

## Compte-rendus des conseils municipaux de 2017

### Conseil Municipal du 24 novembre 2016

#### Instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP)

La Commune de Schweighouse-Thann a engagé la réflexion sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire selon la législation en vigueur.

Le Conseil Municipal décide

- la mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)

L'IFSE constitue la partie principale du RIFSEEP. Elle a pour objet de valoriser l'exercice des fonctions. Cette indemnité repose, d'une part, sur la nature des fonctions exercées par les agents, et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle acquise par les agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Les bénéficiaires de l'IFSE sont les agents titulaires, les stagiaires et les agents contractuels de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel.

Chaque cadre d'emplois est réparti entre différents groupes de fonctions au vu des critères professionnels suivants :

- fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception;
- technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions;
- sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

- la mise en place du Complément Indemnitare Annuel (CIA)

Le CIA est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Les bénéficiaires du CIA sont les agents titulaires, les stagiaires et les agents contractuels de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel

Chaque cadre d'emplois est réparti entre différents groupes de fonctions selon les mêmes modalités que pour l'IFSE. Sur la base de ce rattachement, l'autorité territoriale attribue individuellement par arrêté un montant au titre du CIA à chaque agent dans la limite du plafond individuel annuel maximum retenu par l'organe délibérant.

Ce montant sera déterminé annuellement à partir de l'engagement professionnel et de la manière de servir des agents attestée par :

- la valeur professionnelle de l'agent telle qu'elle est appréciée à l'issue de l'entretien professionnel ;
- les résultats professionnels obtenus par le fonctionnaire eu égard aux objectifs qui lui ont été assignés et aux conditions d'organisation et de fonctionnement du service dont il relève ;

Le CIA est compris entre 0 et 100 % du montant maximal défini par l'organe délibérant pour chaque groupe de fonctions. Le montant individuel versé au titre du CIA ne sera pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

- Dispositions finales

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 01 /01/2017.

L'IFSE et le CIA sont exclusifs, par principe, de tout autre régime indemnitaire de même nature.

Le RIFSEEP ne pourra se cumuler avec :

- l'indemnité forfaitaire pour travaux



supplémentaires (IFTS) ;

- l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) ;

- l'indemnité d'exercice de missions des préfectures (IEMP).

Les délibérations instituant le régime indemnitaire sont donc abrogées à compter de la même date pour les cadres d'emplois bénéficiant du RIFSEEP.

### **Baux ruraux**

Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'un contrat de bail à fermage avec la SCEA DE LA DOLLER représentée par Monsieur Emmanuel HIRTH pour une surface de 116,48 ares issus de la parcelle n°3 dans la section ZA au lieu-dit « Allmend », ainsi qu'un bail pour une surface de 141,66 ares issus de la parcelle n°6 de la section ZE au lieu-dit « Haegele ».

Ces baux sont conclus pour une durée de neuf années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 11 novembre 2015 pour prendre fin le 10 novembre 2024.

Le fermage annuel en monnaie est fixé à 110,34€ pour le bail de 116,48 ares et à 90,66€ pour le bail de 141,66 ares pour la première année, il variera à partir de la 2<sup>ème</sup> année en fonction de l'évolution de l'indice départemental des fermages adéquat.

Monsieur le Maire explique également que, suite aux inondations, une procédure exceptionnelle de dégrèvement de la taxe foncière sur le non-bâti pour pertes de récoltes a été mise en place. Le bailleur est tenu de déduire du fermage le montant de ce dégrèvement.

### **Association de Gestion de la Salle des fêtes – acceptation de don**

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le don non affecté de 5334,14€ que l'Association de Gestion de la Salle des fêtes de la commune souhaite faire à la commune.

### **Rapport d'activité 2015 du Pays Thur Doller**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2015 du Pays Thur Doller et le passe à tous les membres présents. Le document est consultable en Mairie et est disponible sur le site ([www.pays-thur-doller.fr/actualités/documents-officiels](http://www.pays-thur-doller.fr/actualités/documents-officiels)).

### **Schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Thann-Cernay (CCTC)**

La réforme territoriale a introduit l'obligation pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), de rédiger un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'EPCI et les services des communes membres.

Les quatre pistes retenues et détaillées dans le document de schéma de mutualisation sont :

- l'informatique et la bureautique
- les marchés publics
- les archives
- la maîtrise d'oeuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur le schéma de mutualisation tel qu'il est présenté.

### **Modification des statuts communautaires : évolution du champ des compétences culturelles**

Le champ des compétences culturelles de la CCTC est complété par l'aménagement et la gestion des lieux de diffusion culturelle (Relais Culturel Régional Pierre Schielé et Espace Grün), ainsi que par l'organisation et le soutien de l'enseignement artistique spécialisé (concerne les 7 écoles de musique situées sur les communes de Cernay, Thann, Bitschwiller-lès-Thann, Steinbach, Vieux-Thann, Wattwiller et Willer-sur-Thur).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- se prononce sur une modification des



## Vie municipale

compétences communautaires, selon le projet de statuts présenté ;

- approuve la suppression dans les statuts communautaires des compétences suivantes, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : « Elargissement des publics et soutien à la création par l'Espace Grün de Cernay » et « Sensibilisation et formation du jeune public au cinéma et au secteur vivant par le Relais Culturel de Thann » ;

- approuve l'inscription dans les statuts communautaires des compétences suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : « Aménagement et gestion des lieux de diffusion culturelle / Espace GRUN de Cernay et Relais Culturel Régional Pierre SCHIELE de Thann » et « Organisation et soutien de l'enseignement artistique spécialisé » ;

- modifie l'adresse du siège de la CCTC au n°3A rue de l'Industrie à 68700 CERNAY.

### Validation des statuts de l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) et adhésion à cette agence

L'ADAUHR, créée en 1984, est une régie personnalisée départementale depuis 2006, qui exerce son activité dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de la construction, du patrimoine et de l'information géographique.

Les missions d'assistance et de conseil, apportées gratuitement par l'ADAUHR (car prises en charge par le Département) aux collectivités locales qui le souhaitent, reposaient sur la mise en œuvre de la clause de compétence générale du Département, abrogée par la loi NOTRe.

La suppression de la clause de compétence générale du Département, combinée à la nécessité de permettre à l'ADAUHR d'effectuer pour le compte du Département, mais également des communes et EPCI qui le

souhaiteraient, des prestations dites « in house » (ou quasi-régie), c'est-à-dire des prestations de service sans mise en concurrence ni publicité préalable, ont conduit le Département à opter pour la transformation de sa régie personnalisée en une agence technique départementale, qui prendra la forme d'un établissement public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Schweighouse-Thann à l'unanimité :

- prend acte de la décision prise par le Département du Haut-Rhin de dissoudre l'ADAUHR en tant que régie personnalisée du Département à compter du 31 décembre 2016 à minuit ;

- prend acte du fait que le bilan d'entrée de l'agence technique départementale sera constitué de l'ensemble des éléments de l'actif et du passif figurant au compte de gestion de l'ADAUHR arrêté au 31 décembre 2016 ;

- approuve le projet de statuts de la nouvelle agence technique départementale dénommée « Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin – ADAUHR », annexés à la présente délibération, et décide en conséquence de l'adhésion de notre Commune, à cette nouvelle agence à compter de son entrée en vigueur, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

- désigne comme représentant de notre Commune à l'Assemblée générale de l'ADAUHR, agence technique départementale, le Maire ;

- autorise le Maire ainsi que tout autre conseiller municipal qu'il désignerait, à mener l'ensemble des échanges en vue de formaliser la future adhésion.

La cotisation annuelle s'élève à 250€ pour les communes de moins de 1500 habitants.

### Divers

Prise de fonction de M. Franck BRUNO, ouvrier communal en contrat d'accompagnement dans l'emploi le 1<sup>er</sup> novembre 2016.



## Présentation des compteurs LINKY

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité par Enedis (anciennement Électricité Réseau Distribution France). Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente datant des années 1990. Les pouvoirs publics ont décidé de généraliser ces compteurs sur l'ensemble du territoire : d'ici 2021, 35 millions de compteurs devraient être remplacés.

Le compteur Linky peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention d'un technicien. Ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client. Il facilite l'installation des moyens de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien) en permettant l'utilisation d'un compteur unique qui enregistre à la fois les index de production et de consommation.

Le système fonctionne par courants porteurs en ligne (CPL). Les mesures sont effectuées toutes les dix minutes, puis transmises, une fois par jour, jusqu'au concentrateur. Le concentrateur associe les données d'un groupe de compteurs et les transmet, par GPRS, au Système d'Information Centralisé Linky.

À l'intérieur du logement, le compteur Linky n'émettrait pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel, contrairement aux transmissions des concentrateurs sur l'espace public. Des études portant sur l'impact sur la santé sont en cours, réalisées par l'ANSES.

Les données qui circulent dans le Système d'Information Linky font l'objet d'un cryptage sur toute la chaîne. Le piratage serait donc difficile à ce niveau, mais qu'en est-il du serveur d'Enedis ? Il semblerait d'autre part que les buts de l'entreprise soient de développer une activité de traitement et de vente de bases de données des consommateurs qui l'autorise.

Le coût de ce projet était estimé à 5 milliards

d'euros en 2007, mais serait plutôt entre 7 et 8 milliards d'euros, rentabilisés sur 20 ans. La durée de vie d'un compteur Linky est également estimée à 20 ans et celle des compteurs actuels à 60 ans.

Au regard des risques susceptibles d'être posés par les compteurs Linky, certaines communes, ont pris une délibération contre l'installation sur leurs territoires de ces compteurs. La légalité de ces décisions demeure discutée au regard de certaines questions juridiques qui se posent et qui demanderont à être examinées. Les communes étant propriétaires des compteurs et au vu des différentes interrogations, la prudence est de mise puisqu'elles pourraient être saisies par les habitants en cas de préjudice. Par ailleurs, l'utilisateur peut lui-même refuser l'installation de ces nouveaux compteurs chez lui.

## Conseil Municipal du 25 janvier 2017 Opposition au transfert de la compétence PLU à la CCTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CCTC ;
- de demander au Conseil Communautaire de la CCTC de prendre acte de cette décision d'opposition.

La procédure de PLU de Schweighouse (comme pour 13 autres communes de la CCTC) étant déjà bien avancée, il ne semble pas opportun de transférer la compétence.

## Mise en conformité des statuts de la CCTC

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) modifie certaines compétences que les communautés de communes doivent exercer. Une mise en conformité des statuts au 31 décembre 2016 est nécessaire pour



## Vie municipale

réorganiser les compétences communautaires selon les termes de la loi. Les nouvelles compétences de la CCTC sont donc définies ci-dessous :

### COMPETENCES OBLIGATOIRES

• actions de développement économique, notamment :

- création, aménagement, gestion de pépinières, d'hôtels d'entreprises
- actions en faveur du développement économique, de l'emploi, de la formation, de l'insertion :

> création, aménagement et gestion de locaux consacrés à la formation et à l'insertion

> mise en œuvre d'actions de promotion et d'animation du commerce et de l'artisanat

> versement d'aides pour favoriser l'accueil, l'implantation, le développement d'entreprises

• aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêts communautaire ; ScoT et schéma de secteur

• aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

• collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### COMPETENCES OPTIONNELLES

• protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

• politique du logement et du cadre de vie

• politique de la ville

- élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville

- programmes d'actions définis dans le contrat de ville

• équipements culturels, sportifs, de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

• action sociale d'intérêt communautaire : actions en faveur de la petite enfance

• assainissement

### COMPETENCES FACULTATIVES

• gestion du personnel forestier

• entretien, modernisation, extension du réseau d'éclairage public

• versement de subventions à des actions éducatives et pédagogiques des collèges

• versement de subventions à des manifestations sportives d'envergure exceptionnelle de dimension communautaire

• action culturelle :

- Versement de subventions à des manifestations culturelles d'envergure exceptionnelle de dimension communautaire

- soutien à la valorisation culturelle et à la création artistique sur les thèmes de la mémoire, des patrimoines historiques et naturel

- organisation et soutien de l'enseignement artistique spécialisé

• Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique :

- participation financière pour la mise en œuvre d'un réseau de très haut débit

- mise en œuvre de fourreaux en attente

• gestion d'un service de transport à la demande

• transport des élèves vers les équipements culturels et sportifs communautaires

• participation au financement de l'aménagement de gares et arrêts tram-train

• équipements touristiques :

- Porte Sud de la Route des vins, Vallon du Silberthal

- aménagement, entretien, gestion des infrastructures et superstructures de la ligne ferroviaire du train touristique

• eau potable : Construction et exploitation des réseaux d'eau potable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

• approuve la nouvelle rédaction des compétences de la CCTC telle que proposée ci-dessus ;

• approuve le projet de statuts modifiés ci-joint intégrant la définition des compétences et



attributions de la CCTC ;

- autorise le Maire ou son représentant à signer le ou les actes à intervenir, et tout document y afférent.

### **Subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique**

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention d'un montant de 132€ au Conseil de Fabrique pour leur participation au cadeau de fin d'année de Brignais.

### **Subvention exceptionnelle à l'Association des Bouilleurs de Cru**

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention d'un montant de 50€ à l'Association des Bouilleurs de Cru pour leur participation au repas des Aînés.

### **Divers**

- Le déploiement du très haut débit à Schweighouse concernera 293 prises d'un montant de 51 316,00€.
- Dans le cadre de l'anniversaire de parrainage et de jumelage que Brignais organisera les 14 et 15 octobre prochains, une course à pied est prévue reliant Hirschberg, Schweighouse et Brignais entre le 7 et le 15 octobre. Un appel aux sportifs volontaires est lancé et éventualité d'un hébergement à fournir dans la nuit du 9 au 10 octobre.

## **Conseil Municipal du 29 mars 2017**

### **Présentation des Jardins d'ICARE**

Madame Carine BARRAL, Directrice de l'Association ICARE, accompagnée de Madame Nathalie Kauffmann, est intervenue pour présenter l'Association.

ICARE est une association de droit local Alsace-Moselle fondée en 1995 à Mulhouse, à l'initiative de plusieurs structures spécialisées de l'insertion. Les Jardins d'ICARE sont

membres du Réseau Cocagne qui regroupe plus d'une centaine de Jardins de Cocagne sur le territoire national. L'objectif de l'association est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés.

550 familles Haut-Rhinoises bénéficient des paniers de légumes bio à des tarifs accessibles à tous, certaines cantines scolaires également. Une partie des légumes est vendue sur les marchés.

En 2015, 84 personnes ont travaillé sur des postes d'ouvriers maraîchers sur 11 hectares situés à Sentheim et Ungersheim.

L'Association est actuellement à la recherche de terrains agricoles sur plusieurs communes.

### **Sécurisation de l'entrée du village : intervention de riverains de la rue d'Aspach-le-Bas**

Monsieur le Maire présente Madame Alice KWASNY, Messieurs Richard KWASNY, Raymond RINGENBACH et Albert SESTER et leur laisse la parole. Ils déplorent la vitesse excessive de certains automobilistes rue d'Aspach-le-Bas et demandent à l'ensemble du Conseil Municipal de trouver une solution pour réduire cette vitesse.

Ils ont notamment proposé lors d'un précédent entretien avec Monsieur le Maire, la mise en place de contrôles de vitesse par la Gendarmerie, une demande de limitation de vitesse à 70 km/h du tronçon entre Schweighouse et Aspach-le-Bas, ainsi que la mise en place de chicanes provisoires.

Monsieur le Maire les informe qu'une demande pour la limitation du tronçon a été faite, et qu'une étude sera menée pour l'éventuelle mise en place de chicanes provisoires.

Monsieur le Maire remercie les riverains pour leur intervention.



## Vie municipale

### Compte administratif et compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. le Maire Bruno LEHMANN, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, vote et arrête les résultats définitifs et constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion.

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2016 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### Affectation des résultats

Après avoir examiné le compte administratif, constatant qu'il fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 208 914.77€, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A Résultat de l'exercice	82 652.11€
B Résultats antérieurs reportés	126 262.66€
<b>C Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>208 914.77€</b>
D Solde d'exécution d'investissement	-52 792.61€
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-262 059.92€
<b>F Besoin de financement (D+E)</b>	<b>-314 852.53€</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>208 914.77€</b>
<b>G Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>	<b>208 914.77€</b>
<b>H Report en fonctionnement R002</b>	<b>0.00€</b>

### Budget primitif 2017

La parole est donnée à M. l'Adjoint des Finances Christian FUCHS pour la présentation du budget primitif 2017. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2017 de la commune arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : 499 372.48€ en équilibre des dépenses et des recettes.
- Section d'investissement : 443 614.09€ en équilibre des dépenses et des recettes.

Les subventions aux associations (compte 6574 du fonctionnement) ont fait l'objet d'un vote spécifique. Les associations communales recevront 110,00€ et d'autres associations toucheront des subventions exceptionnelles suite aux décisions votées en Conseil Municipal.

### Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

M. l'Adjoint Christian FUCHS expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des grands impôts locaux, notamment les limites de chacun d'après la loi du 10 janvier 1980 ainsi que les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'appliquer les taux suivants (identiques à ceux de l'année dernière) :

- Taxe d'habitation 8.75 %
- Foncier bâti 12.25 %
- Foncier non bâti 49.28 %

### **Association de chasse Adonis : nouveau partenaire**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de M. le Président de l'Association de chasse Adonis invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'adhésion d'un nouveau partenaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité des membres présents pour cette nouvelle adhésion.



### Conseil Municipal du 4 mai 2017

#### Création d'un ou plusieurs postes d'agents contractuels sur des emplois non-permanents, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- autorise la création de trois emplois relevant du grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire à temps complet à raison de 35h/semaine pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ;
- prévoit que le traitement de ces agents contractuels s'effectuera par référence à l'échelle afférente au grade ;
- autorise en conséquence l'autorité territoriale à signer le contrat d'engagement ;
- prévoit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales du ou des agents recrutés seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le Conseil Municipal décide d'embaucher 3 jeunes pour une durée de 3 semaines chacun pendant la période d'été.

#### Modification au protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'instaurer un cycle de 40h en été et 30h en hiver pour l'agent en contrat aidé,
- de reprendre, point par point, les éléments contenus dans le protocole d'accord visé par le Comité Technique en décembre 2001 ultérieurement.

#### Aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD20

Pour améliorer la sécurité, la Commune de Schweighouse-Thann envisage la réalisation d'un carrefour giratoire sur le RD20. La part

des travaux affectant l'emprise de la RD se fera sous co-maîtrise d'ouvrage du Département, ce dernier confiant à la Commune le soin de réaliser l'ensemble de l'opération dans le cadre d'une co-maîtrise.

La Commune assurera le préfinancement des dépenses de l'opération puis sera remboursée par le Département sur la base des justificatifs des dépenses (dans l'hypothèse d'une participation financière départementale). Le financement (part communale) de cette opération sera prélevé sur les crédits inscrits à cet effet, à l'article 2151 du budget 2017 selon le récapitulatif ci-dessous :

Part Communale	89 975.80€ HT
Part Départementale	83 184.70€ HT
Divers imprévus ~3%	11 839.50€ HT
TOTAL HT	185 000.00€
TOTAL TTC	222 000.00€

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'appliquer les règles de la comptabilité de stocks pour la part départementale. Cette opération n'ayant pu être effectuée lors de l'élaboration du Budget Primitif 2017, il est proposé à présent d'approuver la décision modificative n°1, comme détaillée ci-après, pour intégrer ces opérations de stocks :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
4581	99 821.64€ TTC	4582	99 821.64€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'opération d'aménagement du carrefour giratoire,
- approuve la décision modificative n°1 du Budget 2017, comme détaillée ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget 2017,
- donne son accord pour la passation d'une



## Vie municipale

convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département dans le cadre de l'opération d'aménagement du carrefour giratoire.

- autorise M. le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour le compte de la Commune de Schweighouse.

### Modification du champ d'application du droit de préemption urbain

Les articles L.211-1 et R.211-2 du Code de l'Urbanisme offrent la possibilité aux communes dotées d'un Droit de Préemption Urbain de modifier son champ d'application.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, considérant que le P.L.U. approuvé a modifié les zones urbaines et d'urbanisation future précédemment inscrites dans le POS approuvé,

- décide de modifier le champ d'application du Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) pour l'instituer sur les zones urbaines U et à urbaniser AU du P.L.U. approuvé le 01/03/2017 et figurant sur le document graphique règlementaire (plan de zonage) du P.L.U.:

- zones urbaines : UA, UB, Ubi
- zones à urbaniser : AU, AUa

- donne délégation au Maire pour exercer le droit de préemption, en tant que besoin, et conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

- précise que le nouveau périmètre du droit de préemption urbain entrera en vigueur le jour où la présente délibération sera exécutoire, c'est-à-dire lorsqu'elle aura fait l'objet d'un affichage en mairie et d'une insertion dans deux journaux diffusés dans le département.

Le périmètre d'application du droit de préemption urbain sera annexé au dossier de P.L.U. conformément à l'article R.123-13 du Code de l'Urbanisme.

Une copie de la délibération et du plan annexé sera transmise :

- à Monsieur le Préfet,
- à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques,
- au Conseil Supérieur du Notariat,
- à la Chambre Départementale des Notaires,
- aux barreaux constitués près les Tribunaux de Grande Instance dans le ressort desquels est institué le Droit de Préemption Urbain;
- au greffe des mêmes tribunaux.

Un registre sur lequel seront transcrites toutes les acquisitions réalisées par voie de préemption ainsi qu'à l'affectation définitive de ces biens sera ouvert en mairie et mis à la disposition du public conformément à l'article L.213-13 du Code de l'Urbanisme.

### Conseil Municipal du 4 juillet 2017

#### Retrait de la délibération du 1<sup>er</sup> mars approuvant le PLU

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a approuvé son PLU par délibération du 1<sup>er</sup> mars 2017. Cette délibération a fait l'objet d'un recours gracieux de M. le Représentant de l'Etat (courrier du 9 mai 2017 de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin) demandant le retrait de la délibération d'approbation car certaines réserves du Préfet n'ont pas été suivies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, considérant que le PLU approuvé le 1<sup>er</sup> mars 2017 contient des dispositions entachées d'illégalité, car certaines réserves de M. le Préfet du Haut-Rhin, émises dans son courrier du 10 mai 2016, n'ont pas été suivies,

- retire la délibération du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars 2017, approuvant le PLU, pour les motifs énoncés ci-dessus ;
- dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Schweighouse-Thann ainsi que d'une mention dans un journal diffusé dans le département.



La présente délibération sera transmise au Préfet du Haut-Rhin ainsi qu'au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Thann.

### Approbation du PLU

Le Conseil municipal, considérant que les demandes et propositions suivantes formulées à l'enquête publique et le recours gracieux de l'Etat justifient les adaptations suivantes du projet de plan local d'urbanisme :

- au rapport de présentation :
  - des informations complémentaires sont apportées relatives aux infrastructures routières à la gestion des déchets et aux périmètres de protection des captages ;
  - certains chiffres sont mis en cohérence ;
  - les périmètres de réciprocité sont actualisés ;
  - un GAEC oublié dans la liste des exploitations agricoles est ajouté ;
  - de même, une information sur les sentiers de randonnées est introduite dans le rapport ;
  - des compléments de justification sont apportés, notamment relativement à la zone Nv et aux abris de jardin qui y sont autorisés,
- au règlement :
  - l'article A2 est reformulé pour tenir compte de la disparition de la notion de surface minimale d'installation ;
  - en zone AU, le recul est porté à 4 mètres au lieu de 6 mètres,
  - la liste des essences à planter est précisée ;
  - le nombre d'abris de jardin dans la zone Nv est limité à un par unité foncière,
- aux orientations d'aménagement et de programmation :
  - une recommandation relative à la typologie des logements à produire est introduite dans les OAP pour tenir compte des orientations du ScoT en la matière ;
  - sont également introduites des préconisations relatives à la gestion des espaces publics ;
  - ainsi que des recommandations relatives à

l'orientation des maisons pour optimiser les effets thermiques du soleil ;

- au zonage :
    - les emplacements réservés n°1 et 6 sont modifiés ;
    - plusieurs demandes d'élargissement modéré ou de diminution des zones agricoles constructibles Ac sont prises en compte ;
    - au Sud-Est du territoire communal, un secteur N est versé en zone A (non constructible), à l'exception de terrains gérés par le Conservatoire des Sites alsaciens et d'un périmètre de protection de captages d'eau potable ;
    - la délimitation de la zone UB est localement ajustée pour tenir compte de demandes justifiées de divers pétitionnaires ;
    - la zone Nv est réduite de plus de la moitié pour tenir compte de la demande de l'Etat,
- Considérant qu'il ne peut être donné suite aux demandes suivantes sans porter atteinte à la cohérence des choix de planification :
- la réduction de la zone Ns, celle-ci regroupant deux sites, dont un est destiné à évoluer ;
  - certaines demandes d'extension de la zone urbanisable, impossible à satisfaire au regard des exigences du ScoT et en l'absence de justifications suffisamment fortes ;
  - le basculement de la zone AU de la rue du Ballon en zone d'urbanisation immédiate, pour les mêmes raisons, et en l'absence de projet concret ; ce secteur fait partie des zones d'urbanisation future.
- Considérant que le projet de plan local d'urbanisme, tel qu'il est à nouveau présenté au conseil municipal, est prêt à être approuvé, après en avoir délibéré, adopte, avec 11 voix pour et 4 abstentions, les modifications précitées et approuve le plan local d'urbanisme.
- La présente délibération fera l'objet d'un



## Vie municipale

affichage en mairie durant un mois. En outre, mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Cette délibération fera également l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune. Le plan local d'urbanisme approuvé sera tenu à la disposition du public à la mairie de Schweighouse-Thann aux heures habituelles d'ouverture. Le territoire étant couvert par un schéma de cohérence territoriale, la présente délibération est exécutoire de plein droit à compter de l'exécution de l'ensemble des formalités de publicité précitées.

### Aménagement de voirie – participation des riverains au financement des longrines

Suite à la décision des travaux d'aménagement de voirie des rues du Hêtre, du Chêne et du Frêne, un courrier a été envoyé aux habitants concernant une participation financière pour la mise en place de longrines à hauteur de 25€ HT/mètre, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents prend acte de cette participation et autorise M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

### Approbaton de l'évaluation des charges transférées dans le cadre de l'évolution des compétences de la CCTC

Il est rappelé que la fusion de la CCCE et de la CCPT a conduit à généraliser en 2013 à l'ensemble du territoire communautaire le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique, mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sur le périmètre de l'ex CCCE. Ce régime emporte plusieurs spécificités, dont la mise en place de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Le Conseil de Communauté a créé cette Commission et a choisi un mode de représentation uniforme de deux membres par commune, ce qui représente à ce jour une

assemblée de 32 membres.

La Commission a pris connaissance des éléments chiffrés concernant l'évaluation des charges nettes, liées à l'évolution des compétences communautaires dans le domaine de la culture. Après en avoir délibéré, la Commission a validé la méthode et s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'évaluation du montant des charges transférées proposée. Le rapport de la CLETC a été transmis aux seize communes-membres, qui sont appelées à approuver l'évaluation par délibérations concordantes, prises à la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Ceci exposé, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents l'évaluation des charges nettes transférées, telle qu'elle ressort dans le rapport de la CLETC et sa synthèse.

### Avis sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Doller

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'émettre un avis favorable sur le projet de SAGE du Haut-Rhin présenté par la Commission Locale de l'Eau
- autorise Monsieur le Maire à signer cet avis et à le transmettre à la Commission Locale de l'Eau.

La création du SAGE fait suite à la disparition des syndicats et garantit la cohésion du bassin.

### Adhésion de la ville de Héisingue au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties que la Ville de Héisingue adhère au Syndicat afin de lui transférer sa compétence d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité sur le territoire cité ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 26 juin 2017, l'extension du périmètre du Syndicat à la Ville de Héisingue



pour le territoire cité (sous réserve de l'aboutissement de la procédure de modification des limites territoriales entre les Villes de Saint-Louis et de Héisingue) à une date d'effet identique à celle où sera prononcée cette modification territoriale ;

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion au Syndicat de la Ville de Héisingue.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- émet un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Héisingue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la Ville de Saint-Louis, à l'unanimité des membres présents
- demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.

### Rapport annuel du SMTC

Le rapport annuel du SMTC est disponible sur le site [www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr) (rubrique documents).

### Conseil des écoles et Syndicat Scolaire

L'école élémentaire et l'école maternelle vont fusionner à la rentrée en une école primaire. Les coopératives scolaires seront également fusionnées. Mme MEYER Directrice de l'école maternelle part à la retraite et un nouveau directeur est nommé : M. Bernard KEMPF.

La réflexion sur la semaine de 4 jours a été reportée à 2018 en raison des délais très courts. Schweighouse aura une grande section de maternelle, un CE1-CE2 et un CM2. Les budgets alloués par le syndicat scolaire restent constants.

En ce qui concerne le syndicat scolaire, la cantine se fera dorénavant uniquement sur le site d'Aspach-Michelbach dans les nouveaux

locaux aménagés.

### Conseil Municipal du 6 septembre 2017

#### Décision modificative n°2 : opération patrimoine « dossier giratoire »

M. FUCHS Christian, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de prévoir des crédits au chapitre globalisé (d'ordre) 041 (opérations patrimoniales) section investissement, afin de permettre l'intégration des frais d'études concernant les travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire en entrée d'agglomération - RD20, inscrites au compte 2031.

Cette opération consiste à prévoir des recettes d'investissement au compte 2031 et des dépenses d'investissement au compte 2151 au chapitre 041, sur le budget 2017.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		7 526.40€
<b>TOTAL D21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>7 526.40€</b>
R2031 : Frais d'études		7 526.40€
<b>TOTAL R 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>7 526.40€</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative N°2 du budget principal de la commune de l'exercice 2017 proposée ci-dessus, pour la section investissement.

#### Décision modificative n°3 : augmentation du FPIC

M. FUCHS Christian, Adjoint au Maire, explique à l'assemblée que lors de l'élaboration du budget primitif 2017, la commission communale des finances avait budgétisé un crédit de 2 200,00€ au compte de dépense de



## Vie municipale

la section de fonctionnement 739223 « Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) ». Le montant définitif de prélèvement au titre du FPIC pour l'exercice 2017 a été notifié aux communes par le Préfet en juin dernier. Le montant du prélèvement s'élève à 7 902,00€. Après déduction de la contribution de la CCTC (4 000,00€) il reste à charge de la Commune 3 902,00€ ; il y a lieu d'ajuster les crédits budgétaires de l'exercice 2017.

M. l'Adjoint au Maire propose à l'assemblée de voter un crédit supplémentaire de 1 702,00€ au compte de dépense 739223 de la section de fonctionnement, et d'approuver la décision modificative N°3, comme détaillée ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquation		202.00€
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquation		1 500.00€
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>1 702.00€</b>
D 020 : Dépenses imprévues Investissement	202.00€	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Investissement</b>	<b>202.00€</b>	
D 022 : Dépenses imprévues Fonctionnement	1 500.00€	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonctionnement</b>	<b>1 500.00€</b>	
D 023 : Virement section investissement	202.00€	
<b>TOTAL D 023 : Virement section investissement</b>	<b>202.00€</b>	
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	202.00€	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>202.00€</b>	

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative N°3 du budget primitif 2017 comme définie ci-dessus.

### Renouvellement du bureau de l'Association Foncière

Les membres des bureaux des associations foncières sont désignés pour six ans, par moitié par le conseil municipal et par moitié par la Chambre d'Agriculture, parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement ;

Considérant que la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin par courrier du 3 mai 2017 propose de renouveler le mandat des membres sortants

qui ont siégé jusqu'à ce jour, en qualité de propriétaires, dans le bureau de l'Association Foncière de Schweighouse-Thann. Il s'agit des :

- Titulaires : MM. DEIBER Jean-Michel, RIMELEN Jean-Claude, WERLIN Francis ;
- Suppléants : M. HIRTH Benoît, M. DEIBER Bernard.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne pour ce qui le concerne les membres ci-après :

- Titulaires : MM. HIRTH Emmanuel, KRUGLER Sébastien et DIETERICH Erwin ;
- Suppléants : MM. DIETERICH Nicolas et M. KELLER Pascal.

L'élection du Président et du Vice-Président fera l'objet d'un vote lors de l'installation du nouveau bureau de l'Association Foncière.

### Bilan des propositions des Commissions Participatives

M. le Maire donne la parole à la Conseillère Municipale Marie FRESLIER-BOSSA au sujet des réunions des différentes commissions participatives,



mises en place après la réunion publique du 07 avril 2017.

Les comptes-rendus sont envoyés en mairie par un membre désigné comme secrétaire, puis retransmis aux membres de toutes les commissions participatives, ainsi qu'à la Municipalité (Maire et Adjointes).

Les commissions participatives sont actives et la fréquentation aux réunions est régulière.

• Commission participative « santé » :

10 membres réguliers dont 5 membres du conseil municipal, 3 réunions où différents thèmes ont été abordés :

- Parcours sportif ;
- Alimentation : cantine bio pour le Syndicat Scolaire de la Petite Doller, il faudrait impliquer les délégués et les parents d'élèves ;
- Marché de producteurs locaux à l'horizon mars 2018.

• Commission participative « lien social » :

14 membres réguliers, 3 réunions où différents thèmes ont été abordés :

- Boîte à livres : sur le terrain de jeux à partir d'une ancienne cabine téléphonique,
- Lieu de rencontre : comment aménager et rénover le Dorfhisla pour que ce soit un lieu de rencontre agréable.

• Commission participative « divers » :

4 membres réguliers, 3 réunions où différents thèmes ont été abordés :

- Réflexion sur l'installation de garages à vélos : endroits, supports,
- Faire venir un ancien instituteur de Schweighouse qui appliquait la méthode Freinet.

• Commission participative « environnement » :

14 membres réguliers, 3 réunions où différents thèmes ont été abordés :

- Eclairage public : proposition arrêt éclairage rue Principale coté trottoir ;
- Récupération d'eau de pluie : mettre en place des citernes près de la grange communale, prévoir une pompe pour transférer

l'eau vers la citerne mobile, citerne au cimetière (y penser pour le budget de l'année prochaine).

- Mise en place de points de ramassage des poubelles dans les rues du Frêne, du Chêne et du Hêtre : il aurait également fallu en informer la mairie.

La Commission communale « environnement » va être mise en veille.

Un rappel a été fait concernant les devis. Les demandes de devis doivent être transmises au secrétariat de mairie qui enverra aux destinataires désignés.

### Rapport d'activités 2016 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Monsieur l'Adjoint au Maire, Christian FUCHS, fait communication au conseil municipal du rapport d'activité 2016 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin accompagné du compte administratif. Le rapport ainsi que le compte administratif 2015 approuvé par le Comité Syndical du 29 février 2016 sont disponibles sur le site internet : [www.sde68.fr](http://www.sde68.fr).

### Rapport d'activités 2016 de la CCTC

M. le Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'activités 2016 des services de la CCTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport. Il est tenu à la disposition des personnes qui souhaitent en prendre connaissance en mairie et sur le site [www.cc-thann-cernay.fr](http://www.cc-thann-cernay.fr) sous la rubrique publications.

### Réfection du parquet de l'église

Des travaux supplémentaires pour le parquet de l'église ont été nécessaires. M. l'Adjoint au Maire, Christian FUCHS, explique que ces travaux concernent des couvres joints en sapin (car lors du démontage des bancs, des trous ont été découverts) et la rénovation des 2 estrades. Les membres du Conseil Municipal



## Vie municipale

présents donnent leur accord pour prendre en charge la facture de 1 471,92€ TTC en complément de celle déjà prise en charge de 8 934,00€ TTC.

### Arrêté du Maire à prendre

M. le Maire informe les élus de la réception d'un courrier de la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin. Ce courrier concerne le délaissé routier de l'ex-route nationale 83 vers Burnhaupt-le-Haut, afin d'interdire la circulation de manière concordante avec la Commune de Burnhaupt-le-Haut.

### Conseil Municipal du 18 octobre 2017

#### Création d'un poste de rédacteur à temps complet

L'organe délibérant, considérant que la création d'un poste permanent de Secrétaire de Mairie relevant du grade de Rédacteur à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures (soit 35/35<sup>èmes</sup>) est rendue nécessaire par le départ d'un agent actuellement à temps non complet, décide, à l'unanimité des membres présents,

- Article 1<sup>er</sup> :

À compter du 01/11/2017, un poste permanent de Secrétaire de Mairie relevant du grade de Rédacteur est créé à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures (soit 35/35<sup>èmes</sup>).

Collaborateur direct du Maire et interlocuteur privilégié des élus, cette personne assurera notamment :

- la sécurisation juridique et financière de la commune,
- la préparation, le suivi et la mise en œuvre des décisions du Conseil municipal,
- les affaires générales, les ressources humaines, les finances, la comptabilité communale.

- Article 2 :

L'autorité territoriale est chargée de procéder au recrutement d'un agent sur le poste et de

prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Ce poste pourra également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un emploi de secrétaire de mairie dans une commune de moins de 1 000 habitants ;

Dans cette situation, la rémunération de l'agent contractuel sera fixée par référence à un échelon du grade précité. Le niveau de recrutement est défini réglementairement et correspond au grade statutaire.

- Article 3 :

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

- Article 4 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité territoriale.

#### Participation aux frais de transport - Fête du parrainage à Brignais

Un courrier a été envoyé aux habitants concernant la participation financière pour les frais de transport du week-end du parrainage à Brignais à hauteur de 25€/personne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- prend acte de cette participation
- autorise M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

#### Modifications des statuts de la CCTC : évolution des compétences intercommunales

La CCTC bénéficie de la DGF bonifiée qui s'est élevée à 451 156€ en 2017. La DGF bonifiée est attribuée aux communes qui exercent des compétences dont le nombre est fixée par la loi



et qui évolue vers une plus grande intégration intercommunale :

- 4 compétences dans un groupe de 8 jusqu'en 2016
- 6 compétences dans un groupe de 11 jusqu'en 2017
- 9 compétences dans un groupe de 12 à partir du 1er janvier 2018.

Dans l'état actuel des statuts de la CCTC, 8 compétences peuvent être retenues pour l'éligibilité à la DGF bonifiée sous réserve d'ajustements pour certaines. La compétence assainissement collectif et non collectif déjà exercée ne pourrait cependant être retenue qu'en y intégrant l'assainissement pluvial.

Cette nouvelle rédaction des compétences permettra à la CCTC d'exercer 9 des compétences nécessaires à la bonification de la DGF à savoir :

- développement économique
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- politique du logement
- politique de la ville
- déchets
- développement et aménagement sportif
- aires d'accueil des gens du voyage
- eau
- maisons de services au public.

Le Conseil Municipal, décide, avec 10 voix pour et 5 abstentions :

- d'approuver la nouvelle rédaction des compétences de la CCTC telle que proposée ci-dessus ;
- d'ajouter aux compétences communautaires :
  - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (compétence obligatoire)
  - création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes (compétence optionnelle) ;
- d'intégrer la compétence Eau aux compétences optionnelles (antérieurement

compétence facultative) ;

- de préciser les libellés des compétences :
  - politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;
  - aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains locatifs familiaux ;
- d'approuver le projet de statuts modifiés ci-joint intégrant la définition des compétences et attributions de la CCTC ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le ou les actes à intervenir, et tout document y afférent.

### **Avenant n°2 au pacte fiscal et financier 2015-2020**

Le pacte fiscal et financier 2015-2020 a été approuvé par le Conseil de Communauté le 27 juin 2015. Sa vocation a été de créer un dispositif de solidarité financière entre la Communauté et les communes et d'optimiser les ressources à l'échelle du territoire communautaire. Il a permis de réaffecter aux communes le surcroît de produit fiscal levé, tout en améliorant le coefficient d'intégration fiscale communautaire, ce qui a eu un effet positif sur la DGF communautaire.

Le pacte prévoit, pour une première période allant de 2015 à 2017, un versement aux communes-membres de fonds de concours à hauteur d'un montant global annuel de 3 282 600€ (le montant alloué à chaque commune étant calculé au prorata des bases des trois taxes ménages), la prise en charge par la Communauté d'une fraction de la



## Vie municipale

contribution des communes au FPIC à hauteur de 217 715€. L'axe 4 du pacte a par ailleurs conduit à la prise en charge par la Communauté d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme, représentant un coût annuel d'environ 125 000€ (service mis en place depuis le 1er juillet 2015).

Il est aujourd'hui nécessaire de définir les conditions de poursuite du pacte pour la seconde période triennale 2018-2020, en consolidant sa vocation et les mécanismes et financements qui lui sont liés (fonds de concours et prise en charge du FPIC).

Il s'agit parallèlement d'assurer le financement de la compétence « très haut débit », intégrée dans les statuts communautaires en juillet 2016. La participation communautaire au déploiement du THD représente un coût prévisionnel de 2 961 350€, sur la base des données actualisées début 2017 par ROSACE, concessionnaire de la Région Grand Est, soit 16 922 prises à poser sur le territoire de 14 des communes-membres, moyennant une contribution communautaire unitaire de 175€ (ne sont pas concernées l'ancienne Commune d'Aspach-le-Haut et les communes de Bourbach-le-Bas et de Bourbach-le-Haut, traitées de façon distincte).

Il est proposé de financer cette participation communautaire au moyen d'emprunts d'une durée de 20 ans, qui seraient réalisés au terme des différentes tranches de travaux facturées à la Communauté. Une réfaction serait ensuite appliquée aux montants annuels des fonds de concours figurant en annexe 1 du pacte à compter de l'année suivant le paiement des travaux des communes, à hauteur de l'annuité de l'emprunt ou de la fraction d'emprunt les concernant. Au-delà de l'échéance du pacte en 2020, les communes continueraient à prendre en charge cette somme dans les mêmes conditions jusqu'au terme de l'emprunt, *dans*

*des conditions qui seront arrêtées conjointement entre la Communauté de communes et ses communes-membres au courant de l'année 2020.*

Enfin, il convient de préfigurer dans l'avenant la période qui suivra l'échéance du pacte fin 2020. Il est ainsi proposé de prévoir une clause de revoyure au cours de l'année 2020, afin de réaliser un bilan du pacte à son échéance et d'arrêter, conjointement entre la Communauté de communes et ses communes-membres, un dispositif de dynamisation des ressources et de solidarité adapté aux besoins du territoire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander plus d'informations à la CCTC avant de se prononcer.

### **Demande de fonds de concours dans le cadre du pacte fiscal et financier : travaux de réhabilitation de voirie et réseaux communaux des rues du Chêne, du Hêtre et du Frêne**

Les fonds de concours peuvent être affectés au financement d'opérations d'équipement ou au financement des dépenses de fonctionnement liées à des équipements existants. Il appartient au préalable au Conseil Municipal d'arrêter les opérations présentées au titre des demandes de fonds de concours liées au pacte, ainsi que leur plan de financement et de solliciter un fonds, qui ne peut excéder 50% du montant restant à charge de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve l'opération d'investissement et le plan de financement des travaux de réhabilitation de voirie et réseaux communaux pour les rues du Hêtre, du Frêne et du Chêne, présenté page suivante,
- sollicite de la CCTC l'attribution d'un fonds de concours de 84 514,06€ sur la part totale de 84 514,06€ allouée par la CCTC à la



commune, dans le cadre du règlement d'intervention des fonds de concours annexé au pacte fiscal et financier,

- charge le Maire ou son représentant de signer toutes pièces correspondantes.

Coût total du projet	179 422,75€ HT
Subventions	-
Reste à financer	179 422,75€ HT
Part financée par la commune	94 908.69€ HT
Fonds de concours sollicité	84 514.06€ HT

#### **Subvention exceptionnelle à l'Association Jouer l'Jeu**

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Jouer l'Jeu suite à sa création en juin cette année. Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention d'un montant de 50€ à l'Association Jouer l'Jeu.

#### **Conseil de Fabrique - acceptation de don**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le don non affecté de 4 335,50€ que le Conseil de Fabrique de la commune souhaite faire à la commune et charge le Maire de faire le nécessaire.

#### **Remboursement des frais suite à l'incendie du 27/07/2017**

Suite à l'incendie qui a eu lieu le 27 juillet 2017 au 5 rue Principale à Schweighouse-Thann un tableau détaillé des frais est présenté au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de prendre en charge les frais avancés pour l'achat de victuailles par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour un montant de 155,25€ et par M. l'Adjoint Christian FUCHS pour un montant de 69,10€.

#### **Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)**

M. le Maire présente le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Le Conseil Municipal prend acte des données de ce rapport. Il est tenu à la disposition des personnes qui souhaitent en prendre connaissance.

#### **Rapport annuel 2016 du SM4**

Le rapport annuel 2016 du SM4 est consultable sur le site [www.sm4.fr/documentation/rapports-annuels.htm](http://www.sm4.fr/documentation/rapports-annuels.htm).



## 2017 à Schweighouse



Haut-Rhin propre : une vingtaine de Schweighousiens a bravé le froid de ce matin de mars pour soigner les chemins et routes du village, avant de se retrouver autour d'un pot à l'étang



Matinées de travaux en forêt

28 janvier

18 mars

25 mars

5 avril

7 avril

20 mai

31 mai

10 juin

Réunion publique en présence de M. Mensch, maire d'Ungersheim, et par la suite, création de quatre commissions participatives



Opération de plantations de printemps avec les volontaires

Travaux de voirie sur les rues du Chêne, du Frêne et du Hêtre



Journée citoyenne : les bénévoles ont eu très chaud cette année pour travailler sur les différents chantiers prévus. Les jeunes étaient aussi de la partie !



Vœux du Maire à la salle des fêtes en présence de nombreux Schweighou-siens, avec mise à l'honneur des nouveaux arrivants et de quelques concitoyens



13  
janvier

8  
janvier



Repas des aînés à la salle des fêtes, dans la bonne humeur aussi bien en cuisine que dans la salle, avec les galettes et les elixirs de l'ABC...





# 2017 à Schweighouse



Sortie de Noël au Parc de Wesslering pour les enfants de Schweighouse



Vente de bois

29 décembre

15 décembre



Passage des coureurs du relais Hirschberg - Brignais, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre les deux villes



2<sup>ème</sup> édition du pique-nique tricolore à l'initiative de la commune

Approbation du PLU

4 juillet

13 juillet



Remise des dictionnaires de Brignais aux jeunes Schweighousiens





## 2017 à Schweighouse

### Journée citoyenne du samedi 10 juin 2017

Lors de cette quatrième édition, 47 personnes, adultes et enfants se sont retrouvés dès 8h sur la place de la mairie pour former les équipes.

Cette année, le formulaire d'inscription permettait de choisir son chantier parmi 10 ateliers différents.

Après les consignes de sécurité, les formations des équipes et une photo de groupe, tout le monde était impatient de rejoindre son poste dans les différents ateliers proposés.



### Dépose des 2 bancs à l'entrée du village puis installation au Grand Chêne



Nettoyage, débroussaillage autour du Grand Chêne ainsi que dépose du banc abimé.

La dépose des anciens bancs installés à l'entrée du village a été réalisée très rapidement car il s'est avéré que les pieds des bancs étaient complètement pourris.

Leur mise en place au Grand Chêne a donc été plus délicate, car nous avons été obligés de confectionner de nouvelles parties du banc.

Ce chantier n'a pas pu être terminé et sera certainement à continuer lors de la prochaine édition.

### Cabane des jeunes

Cet atelier consistait à finir la fixation des planches de rive, à effacer les différents tags, à remettre une couche de lasure, à peindre le mur du fond et à disquer les bordures du parking au niveau du terrain de tennis, afin de permettre à l'eau de pluie de s'évacuer.





### Dorfhisla

Nettoyage des fenêtres, de l'escalier ainsi que peinture des fenêtres du sous-sol.



### Bancs de la cour de l'école

Ponçage et mise en lasure des deux bancs de la cour d'école.



### Parcours sportif

Rajout de concassé sur le chemin du parcours adapté. Désherbage, ratissage et damage du chemin.





## 2017 à Schweighouse

### Cimetière

Désherbage des allées et nettoyage du mur.



### Club-house

Débroussaillage autour du club-house.

### Tracé TGV



Installation de piquets pour empêcher la dépose de déchets. En effet, de nombreux déchets ont été recensés à cet endroit (pneus, déchets plastiques, déchets verts, thuyas etc...).



Vers midi, tout le monde s'est retrouvé à l'étang pour un moment de convivialité autour de quelques grillades.



Un merci à l'association de pêche pour la mise à disposition de l'abri.

Un grand merci à tous les participants et rendez-vous samedi 26 mai 2018 pour la 5<sup>ème</sup> édition.



## Barbecue républicain du 13 juillet

### Une 2<sup>ème</sup> édition dans le même esprit

Cette manifestation organisée par les membres du Conseil Municipal a été une nouvelle fois l'occasion pour les Shweighousiens présents de se retrouver autour d'un apéritif dans la cour de l'école, suivi d'un barbecue convivial à la veille de la Fête nationale.



L'excellente météo a été le principal atout de cette petite soirée festive qui s'est prolongée tard dans la nuit pour certains...

Assurément ce fut une belle réussite !



Un invité surprise nous a rappelé les liens qui se sont ravivés lors des 70 ans de notre parrainage par la ville de Brignais l'année précédente, en la personne du Maire de Niederau (ville parrainée par Hirschberg, ville jumelée avec Brignais), M. Steffen Sang.



# 2017 à Schweighouse

## Fleurissement et décorations

### Les Décos-Folies de Schweighouse

Depuis 4 ans maintenant, les bénévoles se retrouvent régulièrement pour créer de nouveaux décors pour le village.

2017, c'est Pâques, c'est l'été qui a vu s'épanouir des fleurs d'un nouveau type. Elles étaient réalisées avec des bouteilles en plastique ou des seaux et on pouvait y lire de petites phrases pleines d'humour. Elles sont restées en place jusqu'à l'automne pour le plaisir des promeneurs.

A la mi-octobre elles ont été remplacées par les décors d'Halloween. Puis le 1<sup>er</sup> décembre les sapins de Noël ont été mis en place. Cette année encore, tous les sapins ont été coupés dans la forêt communale. Des bonhommes de neige aux allures bien sympathiques sont postés sous certains lampadaires de la rue Principale. Avec la première neige de fin novembre, des esquimaux ont même installé leur igloo dans le virage de la rue Principale !!



Toutes ces réalisations sont issues de matériaux recyclés : pneu, palette, bouteilles de lait, etc. ... un peu de colle, de peinture et une bonne dose d'idées... c'est d'ailleurs toujours dans une ambiance conviviale que se passent les soirées de travail.



Merci à toutes les personnes qui de près ou de loin s'associent à ces projets !





## Concours des maisons fleuries 2017

Le jury des Maisons Fleuries a sillonné les rues de Schweighouse le 11 août 2017 pour apprécier les efforts de fleurissement des habitants.

Comme les années précédentes, M. Charles Koegele, conseiller municipal, a emmené le jury, M. le Maire et des représentants de la Commune avec son tracteur rouge faire le tour du village. La remorque était, comme à l'accoutumée, aménagée de bottes de paille et de couvertures pour le plus grand confort des occupants.

Le jury était composé de M. Arthur Koenig, Mme Lemarquis Marguerite, M. Guth Jean-Jacques, et de Mmes Claudia Roellinger et Sylvie Rimelen.

En fin de parcours, le jury a été "saucé" et ça n'est pas peu dire. Ce fut sans doute la pluie la plus forte qui s'est abattue sur Schweighouse en ce mois d'août 2017! Mais elle n'a pas empêché de terminer le parcours dans la bonne humeur.

Le palmarès est le suivant:

**1<sup>er</sup> : M.&Mme HEARN Mark**



**2<sup>ème</sup> : M.&Mme HOWALD Roland**



**3<sup>ème</sup> : M.&Mme Ernst Jacques**



4<sup>ème</sup> : Mme DESROIX Ginette

5<sup>ème</sup> ex aequo : Mme BILLIG Raymonde

5<sup>ème</sup> ex aequo : Mme NACHBAUR Maria

7<sup>ème</sup> : M.&Mme MEY Marc

8<sup>ème</sup> : M.&Mme RINGENBACH Raymond

9<sup>ème</sup> : M.&Mme LUDWIG Raymond

10<sup>ème</sup> : M.&Mme HAGER Jérôme

11<sup>ème</sup> : Mme MEYER Liliane

12<sup>ème</sup> : M. et Mme SCHNAPPER André

13<sup>ème</sup> : M.&Mme KWASNY Richard

14<sup>ème</sup> ex aequo : M.&Mme KRUGLER Antoine

14<sup>ème</sup> ex aequo : M.&Mme HIRTH Michel

Pour remettre les prix aux lauréats, la Commune a organisé une réception le 10 novembre 2017 à la salle des fêtes. M. Michel Schmitt, adjoint au maire, a projeté les photos des maisons primées. Après avoir pris la parole pour souligner l'importance du fleurissement aux yeux de l'équipe municipale, M. le Maire, Bruno Lehmann, a remis les prix aux lauréats. Il a profité de l'occasion pour remercier le groupe de bénévoles qui décore au fil des saisons les rues du village et se charge de la décoration du sapin qui représente Schweighouse au marché de Noël à Thann. Chacun s'est vu remettre une plante en remerciements. La réception s'est clôturée autour du verre de l'amitié.





## Zoom sur ...

### 70<sup>ème</sup> Anniversaire du parrainage de Brignais, 14 & 15 octobre 2017



#### Raviver les liens...

Ce matin-là, nous nous sommes levés très tôt : 3h. Nous nous sommes retrouvés, les yeux encore collés de sommeil, sur la place de l'église : « Bonjour ! Comment ça va ? » « C'est dur... » Les valises s'amoncellent, chacun resserre les pans de son manteau pour préserver encore un peu la chaleur des draps trop tôt quittés.

Enfin, deux bus arrivent. Nous nous répartissons : les pompiers dans l'un, avec la famille, les enfants surexcités ou encore endormis ; les autres rejoignent l'autre bus, qui semblera plus calme et propice à tenter de prolonger cette courte nuit.

Après 5h de route dont une pause bien méritée pour prendre des forces (café, jus d'orange, petits pains, voire sandwich), nous arrivons en vue de Brignais. Nous nous sentons déjà accueillis par une grande pancarte de métal sur un rond-point gravée des noms de Brignais, Schweighouse – 70 ans et Hirschberg – 30 ans. Sur le rond-point suivant, des personnages en bois peint nous souhaitent la bienvenue : une alsacienne un broc de bière à la main, un bon français, béret et baguette sous le bras, et une allemande en Dirndl (robe bavaroise). Arrivés au centre-ville, nos familles d'accueil nous reçoivent et ce sont les premières effusions pour ceux qui se connaissent déjà. Il nous est accordé une petite pause d'une heure pour poser nos bagages avant de se retrouver à 10h pour l'ouverture des festivités.



Le temps est superbe. La place Gamboni, sur le parvis de l'église de Brignais, a été bloquée à la circulation, de longues tables ont été installées, ainsi qu'une estrade avec micros et sono. Une grande banderole surplombe la route entre deux platanes. On y lit : Hirschberg – Schweighouse - Brignais, Raid 1000km. D'ici quelques minutes, la quinzaine de coureurs que nous avons accueillis à Schweighouse

lundi dernier passeront dessous et termineront leur périple depuis Hirschberg en relais.





La place se remplit petit à petit et on y croise quelques personnes en costume traditionnel d'Allemagne. En se promenant entre les rangs, on entend des conversations aussi bien en français, avec des accents alsaciens ou lyonnais, qu'en allemand, et même parfois en italien. A droite de l'estrade, la clique attend, tout comme l'assistance, que les officiels ouvrent les festivités. Au premier rang, deux petites filles, très sérieuses et dignes, se tiennent bien droites, leur tambour en bandoulière. Le groupe de musiciens des cors des alpes s'est aussi trouvé une place.



**De gauche à droite : B. Lehmann, M. Just, F. Brogi et P. Minssieux**

Enfin, les micros crachotent et les discours s'enchaînent, en français ou en allemand, tout de suite traduits dans l'autre langue. Les maires des différentes communes se suivent à la tribune : M. Paul Minssieux de Brignais, M. Bruno Lehmann de Schweighouse, M. Manuel Just de Hirschberg, M. Steffen Sang de Niederau et Mme Francesca Brogi de Ponsacco (ville jumelée à Brignais depuis 2013). Les coureurs arrivent au beau milieu d'un discours qui, finalement,

ne trouvera jamais sa fin. La foule doit s'ouvrir pour les laisser passer jusqu'à l'estrade sous les applaudissements, drapeaux français, allemand et européen en tête. Ils remettent à M. Minssieux des certificats de passage signés par les maires de Hirschberg et de Schweighouse.



Ces premiers instants de retrouvailles sont l'occasion de rappeler les valeurs qui nous rassemblent tous ici et qui seront à l'honneur tout au long de ce riche week-end : « Si on le veut vraiment, il y a toujours moyen de trouver un chemin entre les personnes, même s'il peut être difficile. » (M. Just), « Voici l'Europe dont je rêve ! » (Mme Brogi).

Une fois les discours terminés, les élèves d'un collège de Brignais entonnent l'hymne européen. Puis chacun se disperse, qui pour découvrir Brignais autour d'une chasse au trésor, qui pour flâner au marché où les différents langages se croisent, qui pour renouer des amitiés outre-frontières.



## Zoom sur ...

Après un repas en commun sur la place Gamboni, l'assemblée se dirige vers la salle de spectacle pour un concert de l'Harmonie municipale de Brignais et de l'Ave Maria Kapelle de Hirschberg dirigées alternativement par les chefs de Brignais et de Hirschberg. Ensuite place au « Tourdion » chorale de Brignais et à celle de l'Association de jumelage d'Hirschberg formée pour cette occasion. Une chanson a été spécialement créée retraçant l'histoire du jumelage à travers différentes anecdotes. Grands moments d'émotion au cours de l'interprétation des hymnes.



Orchestre composé de l'Harmonie municipale de Brignais et de l'Ave Maria Kapelle de Hirschberg



Chorale de l'Association de jumelage d'Hirschberg et chorale de Brignais le "Tourdion"



A la sortie de la salle, c'est l'occasion d'inaugurer un panneau directionnel supportant quatre pancartes avec les noms, nationalités et éloignement des communes amies de Brignais. Chacun des maires tire sur un bout du tissu le recouvrant, après quelques hésitations : il vaut mieux tirer tous du même côté !



De gauche à droite : S. Sang, F. Brogi, P. Minssieux, B. Lehmann et M. Just





Vient ensuite le temps des échanges moins conventionnels : des équipes de chaque commune sont constituées à partir des délégations. Ainsi nous constituons une équipe composée du maire, de trois conseillères et de leurs conjoints et de deux jeunes.

Nous nous confrontons à d'autres équipes très disparates en termes d'âge comme de sexe, mais toujours dans la bonne humeur.



L'équipe représentant Schweighouse



Les équipes de Niederau (en jaune), de Brignais (en bleu) et de Schweighouse (en vert), accompagnées des moniteurs de boule lyonnaise

Nous éprouvons notre souplesse sur la faucheuse face à Niederau, notre force (ou notre poids ?) au tir à la corde face à Brignais et Hirschberg, notre esprit d'équipe au baby-foot humain face à Brignais et notre précision à la boule lyonnaise face à Niederau et Brignais.



Si les résultats n'ont pas vraiment d'importance, c'est un très bon moyen de faire connaissance et de dépasser les frontières de la langue.



## Zoom sur ...



Pour la soirée, nous rejoignons une grande salle de 500 convives, français, allemands et italiens confondus. Le repas est animé par quelques interludes : un quiz testant la connaissance des maires de Hirschberg, Schweighouse et Brignais sur l'histoire du jumelage et du parrainage, une scénette franco-allemande retraçant des anecdotes des échanges entre les communes amies, une farandole internationale sur une musique allemande à l'accordéon et un très bon groupe lyonnais de jazz.



La salle se vide déjà vers 23h. Il faut dire que la journée a été longue et chargée d'émotion et le programme du lendemain s'annonce également bien rempli...



Ainsi nous nous retrouvons dimanche matin au monument aux morts pour une cérémonie internationale officielle de commémoration et d'appel à la paix. La clique de Schweighouse, l'harmonie de Brignais et l'Ave Maria – Kapelle de Hirschberg sont mis à contribution et soutiennent ces moments très émouvants.

Une messe franco-allemande est ensuite donnée à l'église de Brignais. Nous nous joignons ensuite au défilé guidé par la clique de Schweighouse et les pompiers de Chaponost pour rejoindre la grande salle où de nouveaux discours officialisent ce



double anniversaire de jumelage Brignais-Hirschberg et de parrainage Brignais-Schweighouse.



De gauche à droite : W. Oeldorf, G. Imhoff, maires honoraires d'Hirschberg et de Schweighouse, J.-L. Imbert, président de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, C. Constant, conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes, S. Sang, M. Just, P. Minssieux, B. Lehmann et F. Brogi



Il y est beaucoup question d'Europe, d'amitié entre les peuples et de l'importance de faire vivre ces amitiés à notre niveau, indépendamment des institutions. C'est l'occasion d'échanger des cadeaux entre les communes amies. Ainsi Brignais reçoit de Hirschberg le moulage du premier vélo sans pédale (une draisienne, inventé il y a 200 ans par Karl Drais, un allemand des environs de Hirschberg), symbole du chemin qu'il est toujours possible de tracer entre deux peuples. Le positif de ce moulage sera gardé à Hirschberg pour matérialiser le lien entre les deux communes.



Bruno Lehmann offre à M. Minssieux un tissage d'Alsace représentant une indienne (toile peinte et imprimée à la planche de bois au Musée de l'Impression de Mulhouse). Les maires d'Hirschberg et de Schweighouse reçoivent à leur tour une planche de bande dessinée par Ben Jurdic (reproduites ici) retraçant chacune l'histoire du jumelage et du parrainage.

Un dernier repas pris en commun nous permet de profiter des derniers instants avec ces amis chers avant de remonter chacun dans notre bus. Les adieux sont chaleureux et souriants, mais les yeux sont humides et les étreintes montrent bien combien les liens ont été ravivés par ces deux journées.



Nous reprenons la route de l'Alsace, en nous demandant quelle sera la prochaine occasion de retrouver nos amis brignairots et allemands. Certains parlent déjà de recevoir de nouveau les coureurs pour une course organisée à Schweighouse au printemps, et de les rejoindre pour le trail organisé à Brignais en septembre... Et puis l'anniversaire du jumelage Brignais-Ponsacco sera fêté en 2018, une délégation de Schweighouse sera certainement présente...

Le trajet du retour se déroule tranquillement, chacun savourant encore un peu la force des échanges vécus...



# Zoom sur ...

## Schweighouse Brignais

Retour sur 70 ans de liens d'amitié indéfectibles.



En 1945, la guerre s'arrête enfin ! Brignais et son maire Pierre Minssieux font venir Schweighouse pour l'aider à se relever.



1946 : on oublie le sang et les larmes, la solidarité fonctionne pour la reconstruction.

Fêtes d'Alsace de 1946 à 1955 : de nombreuses célébrités de l'époque y contribuent : La Troupe de la Comédie Française joue Madame Sans-Gêne ou l'Aiglon, Line Renaud, la troupe de l'Opéra de Lyon y joue Carmen... C'est aussi des concours d'élegance automobile, rallye moto et démonstrations équestres...



Depuis les petits écoliers alsaciens ne sont pas oubliés. Ils reçoivent chaque Noël des kilos de papillotes de la part de leur marraine de guerre !



Des dictionnaires aussi, c'est moins bon, mais très utile !



En 1948, on inaugure ensemble le monument aux morts de Schweighouse financé par les Brignais.



Chaque décennie anniversaire est l'occasion de marquer le coup ! Et on peut toujours compter sur la clique des sapeurs-pompiers de Schweighouse et l'harmonie de Brignais pour animer ces rencontres...

La rue de Brignais est inaugurée en Alsace quand le boulevard de Schweighouse et la rue d'Alsace le sont à Brignais !



Les repas communs se succèdent à la salle Sainte-Barbe ou ailleurs... On y mange et boit toujours très bien !

Les années passent et la famille s'agrandit avec le jumelage d'Hirschberg avec Niederbrunn puis de Pörsbrunn... C'est l'Europe dans toute sa splendeur qui s'exprime et pour longtemps encore. Ensemble, continuons vers l'avenir !



Vive l'Europe !



# Hirschberg 14/10 2017 Brignais

Retour sur 30 ans d'amitié franco-allemande

Brignais 1983. Son maire, Michel Thiers se réveille avec une grande et belle idée.

Un jumelage avec l'Allemagne dans l'esprit de la réconciliation, voilà ce qu'il nous faut! Schweighouse, filleule de guerre de Brignais depuis 40 ans nous encourage à faire le pas.

Audacieux ce projet demande l'aval de tout un chacun, à commencer par celui des anciens combattants pour qui le souvenir douloureux de la guerre reste encore bien présent.

Cependant le courant ne passe pas avec les premières délégations allemandes jusqu'à une chaude soirée d'été 1984, en mairie de Brignais...

Ach, bonjour mon brave... Que cette ville est belle, que vous me semblez beau...

Connaissez-vous Hirschberg?

L'homme, Klaus Renhardt, agissait incognito, missionné par un certain Werner Oeldorf, maire d'Hirschberg...

1986, signature de la charte du jumelage, célébrée tour à tour en Allemagne et en France.

Trente ans plus tard, le courant ne fait pas avec le nouveau tandem des maires Fabul Hinssieux et Manuel Just.

Le jumelage, ce sont 30 années d'échanges, de stages, de conférences, de rencontres sportives, culturelles, événements officiels, privés, de commémorations... et de challenges!

Où aff... ça c'est PAS DE LA MOTIVATION!

Après la chute du mur de Berlin, la famille s'agrandit avec l'arrivée de Niederu la Saxonne... Sans oublier ses archers!

Woot KOÖT!!!

Le cheminement depuis 1946 reflète la marche de l'Europe: la France se relève solidement de la guerre, elle se réconcilie avec son ennemi historique...

Le vieux continent se réunit. Autour de valeurs communes les peuples se soudent solidaires, plus forts et confiants en un bel avenir!

VIVE L'EUROPE!



## Zoom sur ...

### Commissions participatives

Chères Schweighousiennes, chers Schweighousiens, comme je vous l'ai écrit en préface de ce nouveau Heftla, le 7 avril a été une date importante pour notre équipe, et pour cause, une réunion publique a été organisée pour nous **rassembler** à la salle des fêtes. Vous savez que c'est un des objectifs principaux de l'équipe municipale, et c'est sous différentes formes que nous nous efforçons de créer ce **lien** : aire de jeux, journée citoyenne, barbecue républicain, boulangerie... Effectivement, c'est en échangeant, en communiquant que l'on se rend compte que nous ne sommes pas seuls ! Eh oui ! nous sommes entourés de personnes qui, pour certains, ont les mêmes besoins que nous, les mêmes envies ou les mêmes passions que nous.

A partir de là, l'idée était de rassembler des personnes motivées qui se rassembleraient pour travailler autour de thématiques que nous avons proposées : la santé, l'environnement, le lien social et une thématique 'divers' permettant l'ouverture à d'autres idées.

L'objectif de cette réunion a été atteint puisque quatre commissions participatives ont été créées sur la base de ces quatre thématiques. Les personnes présentes à la réunion publique ont été invitées à proposer des idées et des projets à développer sur le village autour de ces sujets et à s'inscrire pour participer aux commissions qui les intéressaient.

Courant mai 2017, une première réunion pour chaque commission a eu lieu afin que chaque groupe fasse connaissance, que les règles soient établies et que les idées listées lors de la réunion publique soient organisées suivant des ordres de faisabilité, de rapidité de mise en place, de priorité.

Les règles données par le conseil municipal sont les suivantes : chaque réunion doit donner lieu à un compte-rendu qui permettra d'avoir un suivi de l'évolution des actions et discussions, aussi bien pour la commission elle-même que pour les personnes extérieures ; les décisions finales sont réservées au conseil municipal ; si des financements doivent être envisagés, le conseil municipal doit donner son accord et des devis doivent être proposés (ceux-ci sont par ailleurs à faire faire en consultation avec les secrétaires de mairie) ; l'intervention ou la rencontre de personnes extérieures aux commissions est encouragée mais doit être concertée avec le conseil municipal. Les personnes faisant partie des commissions collaborent à la réflexion sur les différents projets mais lors de la réalisation sur le terrain, les bonnes volontés seront sollicitées parmi l'ensemble des villageois.

A ce jour, les quatre commissions participatives se retrouvent régulièrement et ont entamé le travail sur plusieurs sujets dont certains sont sur le point de voir le jour.

Les articles suivants vous permettront d'avoir un aperçu de ce qui s'y passe. Et si jamais l'envie vous venait d'y participer, n'hésitez surtout pas et contactez la mairie !



## Commission participative Santé

La commission participative 'Santé' s'est formée autour de trois grands axes d'idées : la qualité de l'alimentation, les activités sportives et l'environnement de vie.

Voici un condensé des idées qui ont été avancées au cours de la réunion publique :

- Alimentation :
  - développer une cantine bio pour les élèves
  - différentes activités autour du jardinage : jardin collectif, échange d'expériences, orientation bio, potager école
  - cuisiner soi-même : retrouver le goût du fait-maison, réutiliser les restes
  - s'approvisionner localement : producteurs locaux, poulaillers de quartier, rucher communal
- Activités sportives :
  - développer des groupes de sport (marche nordique, footing, football, pétanque...)
  - organiser des randos autour du village (VTT, marche)
  - entretenir les infrastructures sportives existantes (parcours de santé, terrain de tennis)
  - mettre en place un pédibus jusqu'aux arrêts de bus
- Environnement de vie :
  - Linky
  - sensibiliser aux espèces allergènes

Une première réunion s'est tenue le 24 mai au Dorfhisla et a rassemblé une dizaine de personnes. Depuis la commission s'est réunie 6 fois (environ une fois par mois) et compte aujourd'hui 8 membres réguliers.

Dès la première réunion, nous avons décidé de nous concentrer sur deux axes de travaux concernant l'alimentation :

➔ Une première idée a été choisie car pouvant être réalisable assez rapidement : l'organisation d'un marché de producteurs locaux au sein du village. Nous envisageons de faire venir un certain nombre de producteurs locaux, ainsi que des artisans. Plusieurs commerçants ont déjà répondu favorablement et la première édition devrait se dérouler au début du printemps prochain, puis se répéter une fois par mois. Un chiffrage du budget nécessaire à la communication sera présenté au conseil municipal, sachant qu'il devrait être possible de profiter d'une subvention du Gerplan de la CCTC.

➔ Le deuxième projet choisi demande une réflexion de fond et un travail sur la longueur et concerne la possibilité de proposer des repas bios à la cantine du Syndicat Scolaire. Nous avons déjà rencontré d'autres structures proposant des repas bios en cantine, afin de voir quelles solutions pouvaient être envisagées. L'étape suivante consistera à contacter les parents et les élus directement concernés pour les sensibiliser et pour mettre en place les prochaines démarches à effectuer.



## Zoom sur ...

Le problème du Linky, même s'il est régulièrement évoqué lors des réunions, ne fera pas l'objet d'un travail particulier étant donné que l'installation des compteurs était déjà bien entamée lors de la mise en place de cette commission.

L'association USCS s'est chargée de créer une nouvelle section 'course à pied' afin de répondre à la demande de plusieurs personnes de pouvoir courir en groupe.

L'entretien du parcours santé est réalisé régulièrement par 2-3 personnes en parallèle de la commission sans qu'il ait, jusqu'à maintenant, été nécessaire d'en débattre.

### Commission participative Divers

Les idées débattues et développées au sein de la commission participative 'Divers' sont celles qui n'ont pu être intégrées aux autres commissions. Elles se déclinent suivant trois axes : la sécurité routière, les déplacements doux, la place de l'école au village :

- sécurité routière :
  - problème de vitesse excessive des véhicules, solutions pour faire ralentir
  - réflexions autour d'installation de sens uniques
  - bruit produit par la proximité de RN
- déplacements doux :
  - circulation à vélo sur les routes autour du village dangereuse
  - possibilités de garer son vélo sur le village
  - covoiturage
- place de l'école dans le village :
  - retrouver des échanges et de l'implication dans le village

La commission s'est réunie pour la première fois le 17 mai 2017 et 5 fois depuis. Elle se constitue de 4 personnes et a travaillé jusqu'ici sur les sujets suivants :

→ Une réflexion a été menée sur les emplacements envisageables de garages à vélos sur le village, ainsi que le nombre de places nécessaires. Les lieux de rassemblement ont été mis en avant, tels que la mairie, le Dorfhisla et la salle des fêtes. Une proposition chiffrée accompagnée de photos de mise en situation et d'un ordre de priorité a été faite au conseil municipal. Un budget sera alloué pour la réalisation de ce projet sur l'année 2018.



Deux des propositions pour des emplacements de garages à vélos



→ Concernant la thématique de la place de l'école, il est envisagé d'organiser une rencontre entre un ancien instituteur de Schweighouse (enseignant autour de 1970) et les élèves d'aujourd'hui, et de profiter de cette occasion pour renouer des liens entre l'instituteur et ses anciens élèves. Ce projet n'a pour l'instant pas encore été développé et demande encore de contacter l'instituteur et les enseignants actuels.

→ Le troisième axe de réflexion commence tout juste à être abordé : une réflexion est menée sur les possibilités de faire ralentir les conducteurs aux entrées du village et sur toute sa traversée.

### Commission participative Lien social

Les idées avancées au cours de la réunion publique et qui sont la base de travail de cette commission sont, en condensé, les suivantes :

- Mise en place d'une plateforme d'échange
- Lieu de rencontre au Dorfhisla
- Semaine de la **convivialité** en hiver (plutôt que 'sans écran')
- Parrainage des nouveaux arrivants pour les accueillir
- Fête des voisins et de quartier
- Attention aux personnes âgées

Une première réunion s'est tenue le 16 mai au Dorfhisla et a rassemblé une quinzaine de personnes. Depuis la commission s'est réunie 6 fois (environ une fois par mois) et compte aujourd'hui 8 membres réguliers.

Dès la première réunion, nous avons décidé de nous concentrer sur deux axes de travaux :

→ La mise en place d'une cabane à livres : cette idée a été retenue pour commencer car elle semblait plus aisée à mettre en œuvre. Les membres de la commission ont réfléchi au support et à l'emplacement possible pour cette cabane. La première idée était de récupérer une ancienne cabine téléphonique qui devait être livrée à Schweighouse au mois de décembre. Une comparaison de plusieurs cabines existantes a été faite pour puiser des idées. Une réflexion a été menée autour des livres proposés, d'un regard nécessaire sur les ouvrages. Au final, la cabine téléphonique sera remplacée par un cabanon du marché de Noël de Thann. Pour la décoration et la réalisation des étagères, un appel aux bonnes volontés sera lancé.



Cabanon du marché de Noël de Thann qui servira de cabane à livres à Schweighouse



## Zoom sur ...

➔ L'aménagement du Dorfhisla pour en faire un lieu de rencontre : Ce projet demande une réflexion plus globale et un chiffrage. Les membres ont déjà travaillé sur les plans et diverses propositions d'aménagement ont été faites. Pour nourrir la réflexion, les exemples d'animations appelées à s'y tenir ont été listés.

### Commission participative Environnement

La commission s'est mise en place autour de sujets proposés lors de la réunion publique. Au cours de la première réunion, les sujets ont été triés en fonction de leur difficulté de réalisation. Voici la liste des premiers sujets traités :

- gestion de l'éclairage public
- traitement des déchets verts sur la commune
- installations solaires
- récupération d'eau de pluie sur les bâtiments communaux
- mise en place de poubelles publiques
- offre d'un bon pour un arbre aux nouveaux arrivants
- zone de retournement à la place du rond-point
- regroupement des sacs de tri.

La commission s'est rassemblée une première fois le 17 mai 2017 avec 12 personnes présentes. Elle se réunit environ une fois par mois et compte à ce jour 7 membres réguliers.

Voici en ce début d'année, l'avancement des différents projets :

➔ récupération d'eau de pluie : diverses solutions sont envisagées (cuve pour l'arrosage au cimetière avec récupération des écoulements de l'église, cuves pour l'arrosage communal avec récupération des écoulements de l'atelier communal). Un projet sera proposé en conseil municipal prochainement



**3 propositions d'emplacements de cuves pour la récupération d'eau de pluie depuis le toit de l'église pour le cimetière**



- ➔ gestion de l'éclairage public : un inventaire a été fait sur le type d'éclairage actuel, un test est en cours sur une diminution de l'éclairage rue Principale (ampoules au-dessus des trottoirs), la CCTC sera contactée pour travailler en commun
- ➔ traitement des déchets verts : deux options ont été étudiées, gestion par benne ou aire de dépôt. Toute deux après étude s'avèrent trop onéreuses
- ➔ installations solaires : état des lieux des installations existantes sur la commune, partage d'expériences et réflexion sur un accompagnement pour de nouvelles installations avec une sensibilisation aux démarchages abusifs
- ➔ poubelles publiques : une sensibilisation semble plus appropriée pour éviter que la présence d'une poubelle n'appelle plus de déchets qu'elle ne peut en contenir.
- ➔ bon pour un arbre aux nouveaux arrivants : l'expérience des pommiers offerts aux enfants entrants en CP montre que les arbres ne sont pas toujours entretenus. L'idée est rejetée.
- ➔ zone de retournement : le projet étant déjà réalisé, ce sujet devient obsolète, mais une réflexion sera menée sur les déplacements à pied autour du rond-point
- ➔ regroupement des sacs de tri : suite aux travaux de voiries sur les rues « des arbres », l'expérience a été menée de mettre en place 2 points de collecte sur le quartier au lieu d'un ramassage au porte à porte (sacs jaunes, bio-déchets et poubelles grises). A la lumière de cet essai, les réflexions seront poursuivies pour juger de l'opportunité ou non d'étendre cette action à d'autres quartiers.

Points de collecte des poubelles aux coins des rues du Hêtre et du Chêne, et des rues de Frêne et du Chêne





## Zoom sur ...

### Vie quotidienne à Schweighouse en 1950-1960

De nos jours, nous avons du mal à imaginer comment était le village il y a à peine 60 ans... Nous sommes allés rencontrer quelques témoins de cette époque qui ont accepté de partager leurs souvenirs, que nous vous livrons à notre tour...

#### Témoignage d'une villageoise qui a passé sa vie à Schweighouse

Jeune fille dans les années 50, sa vie était rythmée par les saisons, les tâches liées aux cultures et aux animaux de la ferme et bien sûr l'école. Les hivers étaient très rudes à l'époque avec beaucoup de neige.

De ses années d'écolière elle garde un souvenir formidable. En particulier de cet instituteur, Monsieur Gaechter qui animait la chorale de l'école et qui leur fit remporter le premier prix des chorales scolaires à Mulhouse une année. Par très beau temps il les emmenait se baigner à la Doller quand il n'y avait pas école. Puis elle a été chez Sœur Prudence, plus stricte, elle punissait les enfants qui manquaient la messe de 7h le matin avant la classe. Les corrections physiques étaient pratique courante. Le samedi c'était chapelet obligatoire toujours avec Sœur Prudence. Il y avait une deuxième sœur logée au-dessus de l'école, chargée de donner des soins aux malades du village. Le docteur venait de Cernay.



Classe des filles de 1948 en compagnie de Sœur Prudence



Chorale de Schweighouse avec le curé Hubelen, 1952

Le curé de cette époque, le père Hubelen, était très gentil. Il lui arrivait de montrer des films aux enfants à la sacristie. Elle se souvient de ce jour où il avait emmené les enfants de l'école à Urbès pour leur montrer le tunnel creusé par les prisonniers du régime nazi.

Les vacances scolaires commençaient le 14 juillet et s'achevaient le 1<sup>er</sup> octobre après la récolte des pommes de terre pour laquelle les enfants étaient réquisitionnés.

Les déplacements se faisaient à vélo pour aller à Cernay ou à Thann. La famille Schumacher possédait la première voiture dans ses lointains souvenirs.



Le premier téléphone du village se trouvait chez Koehl Marthe au bistrot « A l'arbre vert » où l'on trouvait aussi du pain et des produits d'épicerie.

Madame Nick tenait une épicerie au 3 rue de Brignais. On pouvait se faire « dépanner » auprès d'elle le dimanche matin lorsque quelque chose manquait.



**Suzanne Rimelen**  
**A l'Agneau d'or**

Il y avait aussi un bistrot rue principale « A l'agneau d'or » tenu par Ernest Eicher, et par Suzanne Rimelen ensuite. (voir le s'Schweighuser Heftla n°2, de janvier 2016)

Le pain était fait à la maison jusque dans les années 60. Pour la viande, la toute petite maison au bord de la rue principale servait de boucherie à Eugène Krust d'Aspach-le-Bas, 2 ou 3 fois par semaine. Il y avait également le boucher ambulant Bruckert Eugène qui venait d'Aspach-le-Bas. Ces commerces ont disparu avec la généralisation des voitures.

Les vêtements étaient cousus ou tricotés par la mère de famille. Pour le gaz, on se fournissait chez Stimpfling André. Chez la famille Sester-Krust, il y avait un dépôt de nourriture pour les bêtes de la ferme.

En lieu et place de la Salle S<sup>te</sup> Barbe, il y avait une installation de triage des grains (blé, orge) destinés à servir de semences l'année suivante. Chose incroyable, le local qui sert aujourd'hui de cuisine dans le bâtiment de la salle des pompes servait de cachot pour les clochards.

Quand il n'y avait pas école, les enfants étaient chargés de garder le bétail dans les prés non clôturés à l'époque. Il ne fallait surtout pas que les vaches se nourrissent des betteraves au Kleinfeld, sinon gare à la colère du propriétaire !

Les cochons et les oies du villages sortaient du village chaque jour avec Charles Schaffner direction le « Sennawag » et le Nonnenbruch. Son épouse soufflait dans une sorte de trompette et les animaux accouraient pour les suivre automatiquement.

Lorsque le temps s'y prêtait on descendait au Dollerbachla, le ruisseau, pour laver son linge : il y avait un beau lavoir avec une retenue d'eau, dommage qu'il ait été détruit par la suite. La sortie du village vers Reiningue était très inondée en cas de pluies soutenues, l'eau descendait par la rue de Reiningue.

Deux fois par an, au printemps et avant l'automne, c'était la grosse lessive : draps, couvertures, tapis étaient chargés sur la charrette pour être lavés à la Doller par grand beau temps. Pour marquer le coup, on pique-niquait au bord de l'eau avec un savoureux jambon.

A Schweighouse, la fête la plus importante de la paroisse était la Saint-Nicolas. Cinq ou six moines de l'Abbaye de l'Oelenberg venait cocélébrer la messe avec le curé. Traditionnellement on mangeait la



**L'Abbaye de l'Oelenberg**



## Zoom sur ...

la choucroute avec du jambon ce jour-là.

SaintNicolas rendait visite aux enfants qui recevaient des noix et des pommes.

Un peu plus tard il y a eu les kilbes organisées par le club de foot en août. Cellesci drainaient des jeunes gens qui venaient de tous les alentours.

### Témoignage d'un habitant arrivé à Schweighouse en 1953 à l'âge de 27 ans

Il habitait dans la dernière maison de la rue Basse, actuelle rue de Brignais. Enfin, rue est un bien grand mot, car il s'agissait en vérité d'un chemin de terre et de cailloux bordé de chaque côté par des fossés. Il n'y avait pas de canalisation pour l'écoulement de l'eau et très souvent on circulait dans la boue. Pour chercher de l'eau, il fallait se rendre avec des seaux chez des voisins qui avaient un puits.

Pour entrer dans les propriétés avec les engins agricoles, il fallait confectionner des fagots de bois pour combler les trous.



La rue Basse en hiver, future rue de Brignais

Dans cette rue à côté de sa maison, il y avait une haie sauvage dans laquelle on trouvait toutes sortes de trésors : fil de fer rouillé, vieilles casseroles... Les autres déchets étaient chargés dans une remorque et jetés de l'autre côté de la Doller.

A Schweighouse, il y avait principalement des agriculteurs, des mineurs et deux cheminots.

Dans les champs, il y avait beaucoup de travaux manuels avant l'arrivée des tracteurs, mais on trouvait pourtant du temps pour se retrouver le soir sur le « bankala » devant les maisons pour discuter. La journée démarrait dès 4h du matin au moment des moissons, sauf le dimanche parce qu'on allait à la messe puis au bistrot pour l'apéro.

Il y avait deux épiceries à Schweighouse, mais la plupart des gens se nourrissaient des produits de la ferme, car chacun avait des vaches, des bœufs et des cochons. D'ailleurs, on trouve encore aujourd'hui des fumoirs dans certaines maisons. Le pain aussi était cuit une fois par semaine par les habitants eux-mêmes.

Au sortir de la guerre, le troc était aussi de mise : des œufs, du lait ou du beurre contre un poste de radio.

Les hivers étaient rudes et la neige beaucoup plus fréquente : les déplacements en bus pour se rendre à la mine ou en vespa direction la gare de Mulhouse étaient périlleux.

A Schweighouse, on pouvait assister à des pièces de théâtre en alsacien sur des bancs en bois dans une baraque dans l'actuelle rue de la Baronne d'Oberkirch.



### Témoignage d'une adolescente de Schweighouse à la fin des années 50.

Sa vie était rythmée par la religion. Les filles allaient à la messe tous les matins à 7 h avant d'aller à l'école. Elle se souvient qu'il fallait déposer les sacs à l'entrée de l'église. Pour démarrer la journée d'école, il y avait la lecture de la Bible avec les sœurs et à la pause de midi ou le soir encore une ou deux heures de religion avec le curé. Au début des années 60, les filles se rendaient au cinéma au foyer de Reiningue avec les sœurs pour y voir des grands films comme « Les dix commandements » ou « Ben Hur ».

Elle a aussi été marquée par le souvenir des veillées des morts : en effet, elle devait se rendre au domicile des défunts pour y prier.

Les fêtes religieuses rythmaient aussi la vie du village. Toutefois, personne ne rechignait pour aller à l'église car c'était une des rares sorties autorisées. Pour punir les jeunes, on leur interdisait d'aller prier et par la même occasion de se rencontrer !

Très jeunes, les filles devaient participer aux tâches ménagères, comme faire les lits, cirer les chaussures et s'occuper des plus jeunes enfants.

La lessive reste aussi un grand souvenir : il fallait chercher l'eau à la fontaine rue Principale, car il n'y avait pas l'eau courante. Pour les grosses lessives, on chargeait les bassines de linge sur des charrues tirées par des chevaux de labour et on allait à la Doller.

L'eau s'écoulait dans des rigoles le long des routes, qui, lorsque l'hiver arrivait, se transformaient en belle patinoire. Quel sermon le jour où elle est rentrée avec le collant tout neuf déchiré !



La fontaine de la rue Principale existe toujours

Pour les courses, il y avait plusieurs commerçants ambulants dans le village dont l'un qui venait de la coopérative des Mines. Le samedi, c'était le jour des petits pains au petit déjeuner.

Les jeunes aimaient aussi voir le forgeron ferrer les chevaux devant une guitoune dans la cour de E. Dieterich.

A partir de 1961, elle s'est rendue au lycée à Mulhouse en bus. Dans ses souvenirs, les premières voitures sont apparues en 1962 à Schweighouse.

### Témoignage d'un ancien habitant de Schweighouse

Chaque jour avant d'aller à l'école, il fallait aller à messe. A l'entrée, on y déposait les sacs d'école et les sabots. On y entrait en chaussettes épaisses dans lesquelles les mamans cousaient des semelles épaisses. Le dimanche, il y avait la messe du matin pour les femmes, pour qu'elles puissent ensuite préparer le repas, puis la grand-messe suivi de l'apéritif au bistrot, où quelquefois les hommes jouaient à la belote avant d'aller manger.

Les filles suivaient l'enseignement des sœurs et les garçons avaient un instituteur. Les cours duraient jusqu'au 14 juillet. A partir de début juillet, dès qu'il faisait beau, le maître et les élèves se



## Zoom sur ...

rendaient à la Doller pour des séances de natation. Le maître était dans l'eau et tenait chaque élève sous le ventre puis le lâchait et il fallait se débrouiller pour rejoindre le bord.

On allait aussi à la Doller pour la grande lessive une fois par an. Les jeunes cherchaient aussi les chevaux le dimanche pour les laver à la Doller. Ceux qui n'en possédaient pas allaient chez les paysans et proposaient leur service.

Au moment de la communion, le curé faisait passer un examen aux jeunes et les résultats étaient affichés à la porte de l'église. Une angine n'a pas suffi pour éviter l'épreuve puisque le curé est venu à la maison poser ses questions. Tous les garçons étaient servants de messe. Ah oui ! Il ne fallait pas oublier de saluer le curé lorsqu'on le croisait en disant : « Louez soit Jésus-Christ, Monsieur le Curé ».

Sa jeunesse était rythmée par les travaux des champs et de la ferme. Lors des moissons, avec la lieuse, on mettait le blé en gerbes et on les ramenait à la ferme. En automne, le propriétaire d'une batteuse passait plusieurs semaines dans le village. Il fallait séparer les grains des épis puis les mettre dans des sacs et les monter au grenier sur le dos. Les habitants s'entraidaient et on faisait cela de ferme en ferme. Cela occasionnait de grands repas chez chaque fermier. Cela a duré jusqu'à l'arrivée de la première moissonneuse-batteuse qui a mis fin à cette tradition.



**Travaux des champs juste avant et après 1950 à Schweighouse**

Avant l'arrivée des tracteurs, les jeunes accompagnaient aussi le bétail à pied jusqu'au Thannerhuebel où il passait les mois d'été.

A partir de 18 ans, il a travaillé chez « Schaefer » mais prenait des semaines sans solde en été pour aider dans les champs et y retournait après la moisson.

Le samedi, on se préparait pour la kilbe en se lavant avec l'eau cherchée au puits. Ensuite, on s'arrangeait pour avoir un peu d'argent et on prenait le vélo pour aller dans les villages environnants. Il se souvient du retour de kilbe. Il fallait être à la maison à minuit... mais voilà, c'est à ce moment là que c'était le plus intéressant... Il fallait faire preuve d'ingéniosité car le vieil escalier grinçait et surtout il fallait traverser la chambre des parents pour atteindre la sienne.

**Sources photographiques : classe de Sœur Prudence et travaux des champs tirées du livre "Schweighouse-Thann", Ed. Coprur, 1987 ; photographies personnelles**



## Des nouvelles de Joseph Fritsch, 19 ans, champion de France de handbike pour la 2ème fois en 2017 !



Joseph garde son titre de champion de France sur la course en ligne (2016 et 2017) et remporte une médaille de bronze au contre la montre.

Pour la troisième année consécutive il est vainqueur du tournoi européen de handbike des - de 23 ans et se classe troisième du classement général EHC (European HandCycling) en 2017.

En mai 2017 il a également participé à deux manches de la coupe du monde à Maniago en Italie et à Ostend en Belgique.

Pour la prochaine saison, son objectif principal est la sélection en équipe de France en vue des Jeux de Tokyo 2020. En septembre, il était au Japon pour la promotion du site d'entraînement pour le cyclisme.

Autres objectifs : sa participation aux championnats du monde et l'obtention de son BTS.



**Victoire à Bardonecchia, Tournoi européen de handbike**



**Aventure japonaise: promotion du site d'entraînement pour le cyclisme**

Fabuleux parcours sportif pour ce jeune villageois qui n'a pas fini de faire parler de lui. Bravo Joseph !



## La parole à ...

### La classe de CM2 de Schweighouse

#### Nous collectons vos bouchons

Bonjour, nous sommes les CM2 de Schweighouse. Nous collectons les bouchons afin d'apporter notre aide à l'association « Handi-chiens ». Elle vient en aide aux personnes dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes essentiellement en intérieur.

Par exemple :

- Le chien d'assistance : en cas d'handicap moteur
- Le chien d'éveil : pour des enfants trisomiques ou autistes
- Le chien d'accompagnement social : pour des établissements qui accueillent des personnes dépendantes.

Alors si vous avez des bouchons chez vous, plutôt que de les jeter, pensez à nous les amener !!

Emma, Elvis, Ethan, Timothy, Esteban,

Maelys, Lurenty, Virgile, Ronan, Axelle, Abigael



Un chien d'éveil



Ces chiens aident aux tâches quotidiennes



### UNE RENTREE EN MUSIQUE !!!



*Le mercredi 12 septembre 2017, des professeurs de l'école de musique de Cernay sont venus dans notre école pour nous présenter des instruments.*

*Il y avait huit instruments différents : le violon, le saxophone, la harpe, la trompette, le hautbois, la flûte traversière et la batterie.*

*Ils nous ont joué des mélodies connues comme : Pirate des Caraïbes, Harry Potter, Indiana Jones ou encore La Reine des Neiges.*

*J'ai aimé tous les instruments car les musiciens jouaient très bien. Les mélodies étaient belles et nous les connaissons.*

*Ma musique préférée était celle d'Indiana Jones.*

**ALBANE RIMELEN CM2**

*Les musiciens nous ont joué des airs du groupe Queen et celui très connu de la Panthère Rose. Ils nous ont expliqué les caractéristiques de chaque instrument.*

*J'ai tout aimé parce qu'ils jouaient bien et que les sonorités étaient belles. De plus, ils expliquaient très bien.*

*Je pense aussi qu'ils ont apprécié nous transmettre leur passion.*

**LUNA FLORANGE CM2**



## La parole à ...

### Les associations de Schweighouse



AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
*Je donne mon sang, je donne la vie*

## 35 ème Anniversaire ADS Schweighouse



**L'Amicale des Donneurs de Sang de Schweighouse  
a soufflé ses 35 bougies en 2017,  
pour fêter cet anniversaire, le comité a fait une excursion  
dans le Jura le week end du 28 et 29 octobre 2017**

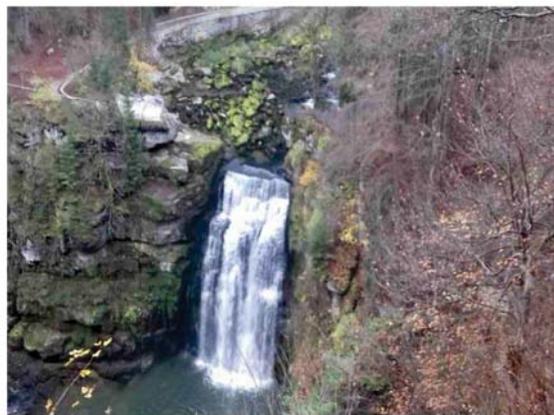




AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
*Je donne mon sang, je donne la vie*



Nous avons commencé notre séjour par une croisière promenade sur le Doubs jusqu'au saut du Doubs



et nous avons profité de visites culturelles, de Baume les Messieurs et les salines d'Arc et Senans sans oublier la visite dégustatrice de la Maison du Comté



dans la joie et la bonne humeur



## La parole à ...



AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
*Je donne mon sang, je donne la vie*



L'Amicale des Donneurs de Sang vous remercie pour votre soutien tout au long de l'année et vous adresse ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite !!!



**NOUS** vous avons proposé des truites  
pour le Vendredi Saint.

**NOUS** vous avons organisé des matinées de  
pêche au printemps et en automne.

**NOUS** vous avons invité à participer à notre  
journée carpes/frites en octobre.

**Et Vous tous,**

*avec générosité, avez toujours répondu présent à nos manifestations.*

*L'ensemble des membres de l'association  
de pêche vous remercie pour votre accueil,  
votre soutien et votre fidélité.*

*Pour cette année nouvelle, nous vous  
souhaitons des joies simples, de belles  
perspectives et des horizons infinis.*

*L'Association de pêche.*

*Bonne  
année  
2018*





## La parole à ...



Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

### Regard sur 2017

Janvier : suite des travaux au nouveau local.



21 Mai : portes ouvertes au verger des écoles et repas autour de l'alambic.



2 juillet : réception des travaux (entièrement financés par l'association).





### Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse



Septembre  
Cueillette des pommes par  
les enfants avec fabrication  
de jus de pommes et  
dégustation.

1<sup>er</sup> octobre : sortie du comité  
Ferme auberge de WISSGRUT





## La parole à ...



Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

**25 novembre : commande groupée, 67 arbres fruitiers et 24 d'ornement**



**25 novembre : plantation des pommiers pour 9 élèves du CP**





Association des Bouilleurs de Cru de Schweighouse

**Date à retenir :**  
**Dimanche 27 mai Portes ouvertes au verger**  
**des écoles avec repas autour de l'alambic**





## La parole à ...

### ASSOCIATION DE GESTION DE LA SALLE DES FETES



### Rétrospective 2017

Journée de travail du 8 avril 2017



Mise en place de plinthes



Installation de projecteurs led sur la scène

Egalement, nettoyage de la cuisine, des cloisons, et des portes



APRES L'effort..... le réconfort



## Fête de la musique du 17 juin 2017



Et bien sûr nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2018 de la fête de la musique du samedi 16 juin



## Tarifs location de la salle pour 2018

Réservation

☎ 06 36 51 76 36

	Particuliers et associations extérieurs au village	Particuliers et associations du village
Grande salle - weekend	700 €	300 €
Grande salle - weekend avec cuisine sur place	850 €	400 €
Petite salle - weekend	300 €	100 €
Grande salle - 1 journée	300 €	200 €
Petite salle - 1 journée	80 €	40 €



## La parole à ...



### Rétrospective année 2017

L'amicale des sapeurs pompiers vous souhaite tout d'abord une très bonne année 2018. Avant de clore le dossier 2017, nous vous proposons un petit retour en photos sur les moments forts de l'année écoulée.

- ✓ 21 et 22 janvier : Week-end manifestations bourse aux vêtements et loto



Une réussite avec une salle comble et de nombreux gagnants Schweighousiens. Merci à vous pour cette belle participation et nous vous attendons nombreux pour les nouvelles éditions du 20 et 21 janvier 2018.

- ✓ 7 mai : Promenade de mai



Belle balade pluvieuse suivie d'un repas convivial à la ferme auberge du Freundstein.

- ✓ 24 et 25 juin : Excursion en Autriche



Week-end découverte du lac de Constance et du Bregenzerwald.



## Rétrospective année 2017

- ✓ 14 et 15 octobre : 70<sup>ème</sup> anniversaire du parrainage avec Brignais



Week-end festif avec nos amis Brignairots et Chaponois.

- ✓ Ainsi que les diverses interventions, manœuvres...





## La parole à ...



### Rétrospective année 2017

- ✓ ... les prestations musicales de notre Clique...



- ✓ ... et les entrainements et courses de notre TEAM VTT



Nous souhaitons également vous remercier pour votre chaleureux accueil et votre générosité lors de notre passage pour la vente des calendriers.

**Solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots pour vous ? La rétrospective 2018 peut s'écrire avec vous !**

**Rejoignez la grande famille des sapeurs pompiers !**

Contacts :

M. SIBERLIN Benoit / Chef de corps / 24 rue du Pont d'Aspach / 03 89 48 96 20

M HIRTH Emmanuel / Président le l'amicale / 3 rue du Pont d'Aspach / 03 89 62 78 12



## *A.S. Schweighouse*

*L'Association Sportive de Schweighouse propose régulièrement des sorties randonnées à ses membres.*



*Un petit retour sur l'année 2017*

*Février* : Sortie  
en raquettes  
autour du Grand-  
Ballon



*Mars* : Lauw – Masevaux – Lac Bleu

*Y a comme un HIC !!!*



*Avril* : Planche des belles filles



## La parole à ...

*Mai:* Frenz  
vers Haut de  
Felsach



*Juin :*  
Sentier des  
roches



*Juillet:* Les lacs Blanc, Noir et  
Vert.



*Juillet:* Week-  
end du Comité à  
Cerniebaud.....

.....et avec la  
maréchaussée



*Aout* : Journée familiale / Barbecue à l'étang

*Septembre* :  
Ballon  
d'Alsace



*Octobre*: Marche populaire de Rouffach

*Octobre*: Carpes frites

*Novembre*:  
Aspach-le-  
Haut vers  
Rammersmatt



Et en **2018** ça continue

Si vous voulez être sur la photo l'année prochaine, n'hésitez pas à nous rejoindre :  
Contact : [alweiss68520@gmail.com](mailto:alweiss68520@gmail.com)



## La parole à ...



## CONSEIL DE FABRIQUE

Cette année 2017 le conseil de Fabrique, a entrepris d'effectuer le dé-cirage et le vernissage de tous les bancs de l'église ainsi que la rénovation du parquet. En effet, avec le poids des années, les planches s'affaissaient par endroits, formant creux et bosses, le parquet présentait des signes de fragilité, voire de dangerosité à certains endroits.

C'est donc cet été, et durant quelques semaines, que dans un premier temps les membres du Conseil de Fabrique avec l'aide de nombreux bénévoles se sont activés pour dé-cirer tous les bancs et appliquer un vernis.



Puis dans un deuxième temps, et toujours avec le soutien de bénévoles ; tous les bancs ont été démontés afin qu'une entreprise spécialisée puisse venir poncer et vernir le plancher.

C'est fut un réel plaisir de voir autant de bénévoles mobilisés pour participer aux différentes séances de travail afin d'embellir notre église.

**MERCI A TOUS**





## CONSEIL DE FABRIQUE

### NETTOYAGE ET FLEURISSEMENT DE L'EGLISE :

L'EQUIPE DE NETTOYAGE ET FLEURISSEMENT SERAIT HEUREUSE D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX VENUS ET NOTAMMENT DES PERSONNES QUI ONT UN DON POUR LES ARRANGEMENTS FLORAUX OU QUI SOUHAITERAIENT TOUT SIMPLEMENT SE FAIRE PLAISIR DANS CE DOMAINE. VOUS POUVEZ CONTACTER FABIENNE FUCHS

*SI NOTRE EGLISE EST ACCUEILLANTE, NOUS LE DEVONS AUSSI A TOUS LES BENEVOLES QUI DONNENT DE LEUR TEMPS POUR DE NOMBREUSES TACHES : OPERATIONS DE NETTOYAGE,*

*PETIT TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT,*

*OUVERTURE ET FERMETURE DE L'EGLISE,*

*MISES A NOTRE DISPOSITION DES FLEURS DU JARDIN ET PLANTES VERTES POUR*

*L'EMBELLEMENT DE L'EGLISE*

*ET D'AUTRES ENCORE.*

*MERCI DE TOUT CŒUR A TOUTES CES PERSONNES.*

*SI VOUS VOULEZ REJOINDRE CES BENEVOLES, N'HESITEZ PAS A VOUS FAIRE CONNAITRE, ET NOUS VOUS ACCUEILLERONS AVEC PLAISIR.*

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de joie et de santé pour cette nouvelle année.



## La parole à ...

# JOUER l'Jeu !

Vous aimez les jeux de société ?

Venez partager un moment convivial autour d'un jeu à l'association Jouer l'Jeu!

L'association a été créée en août 2017 avec la volonté de réunir petits et grands afin de passer un moment agréable.



Kingdomino - 2 à 4 joueurs - à partir de 8 ans



<u>Mercredi :</u>	<u>Vendredi :</u>
20 septembre 2017	15 septembre 2017
18 octobre 2017	13 octobre 2017
15 novembre 2017	10 novembre 2017
13 décembre 2017	8 décembre 2017
10 janvier 2018	5 janvier 2018
7 février 2018	2 février 2018
21 mars 2018	2 mars 2018
18 avril 2018	13 avril 2018
16 mai 2018	11 mai 2018
13 juin 2018	8 juin 2018

Le fonctionnement ? il suffit de vous présenter au " Dorfhus " lors d'une permanence de l'association et vous prendre au jeu !

Partager un ou plusieurs jeux au gré de vos envies que se soit de façon régulière ou occasionnelle.



"Le jeu, c'est tout ce qu'on fait sans y être obligé"

Marc Twain



Meeple Circus - 2 à 5 joueurs - à partir de 8 ans

Great Western - 2 à 4 joueurs - à partir de 12 ans



Jouer l'jeu, c'est prêt de 80 jeux adultes et enfants.

Nous sommes convaincus qu'une telle association dans un village comme Schweighouse pourrait permettre de réunir les habitants.

Nous avons comme ambition de proposer des tables de jeux tout au long de l'année lors des grands événements de la commune.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

**Jouer l'jeu !**

Vous aimez les jeux de société ou souhaitez découvrir cet univers ?  
Jouer l'jeu !  
Venez partager un moment convivial le temps d'un jeu de société au sein de l'association ...

Un mercredi par mois - Après-midi jeux enfants 14h - 16h  
Un vendredi par mois - Soirée jeux adultes 20h - 23h

Gillet Viviane & Biliaux Audrey  
6 rue de Reiningue 68520 Schweighouse  
06.84.42.49.41 | jouerljeu68@gmail.com

Facebook : jouer l'jeu



## La parole à ...

### ASSOCIATION DES JOYEUX RETRAITÉS

Les Joyeux Aînés se retrouvent toutes les semaines le jeudi après-midi de 14h à 18h à la Salle des Fêtes pour un moment de convivialité pour jouer à la belote.



Cette année, nous avons perdu notre responsable : Madeleine nous a quittés en laissant un grand vide.

André a pris la relève avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous organisons aussi des sorties au cours de l'année. Le 30 mars, nous étions à l'auberge La Fourmi et en novembre au Glockabrunna.



Traditionnellement, nous organisons aussi un repas de Noël avec la municipalité.

A tous les villageois, nous espérons vous avoir donné envie de nous rejoindre. Nous sommes ouverts à toutes autres propositions.

**Nous vous souhaitons une BONNE ANNEE 2018 !**



L'Association des Aviculteurs de Reiningue vous propose, si vous êtes intéressé par un petit élevage de lapins, volailles ou pigeons, de contacter M. Charles Koegele, le président, au 11 rue de Brignais à Schweighouse, tél. 03.89.48.04.97.



L'U.S.C.S. vous souhaite ses

# Meilleurs vœux pour 2018

Deux événements ont marqué en particulier ce début de saison 2017-2018 :

- la création d'une section Running
- la deuxième exposition de la section Loisirs et Passions

## Section Running

Vous en avez peut-être déjà entendu parler, suite à la réunion publique du mois d'avril, l'idée de faire un groupe de course à pied a germé. L'U.S.C.S. a organisé en septembre une réunion d'information pour évaluer la demande. Suite à cette réunion, des courses se sont organisées régulièrement le dimanche matin à 9h.



Peu à peu, le groupe s'est étoffé et nous comptons maintenant une dizaine de participants réguliers. Certains courent le dimanche, d'autres le mercredi, le jeudi ou le samedi en se synchronisant avec les personnes intéressées via la messagerie Whatsapp sur laquelle un groupe a été créé.

Jean-Bernard Weiss a bien voulu s'occuper de cette section et nous prodigue ses conseils de course tout en nous faisant découvrir les environs de Schweighouse, parés des couleurs de l'automne puis de l'hiver.



Le groupe est composé d'hommes et de femmes, de tous âges et de tous niveaux et s'adapte au rythme de chacun. Les sorties durent en général une petite heure mais sont organisées de manière à ce que ceux qui veulent ou doivent raccourcir puissent quitter à différents moments en toute sécurité.

## Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Cette nouvelle section est par ailleurs déjà très active puisqu'elle organise au printemps, le dimanche 15 avril 2018, une **course nature** avec deux parcours (15 km et 6 km) dont les bénéfices seront reversés d'une part à L'I.R.H.T (Institut de Recherche en Hématologie et Transfusion) et d'autre part pour soutenir Joseph Fritsch. Une réunion d'information sera organisée courant février et nous lançons dès maintenant un appel aux bonnes volontés pour donner un coup de main pour l'organisation.



## Renseignements auprès de

Michel Rimelen : 09.51.57.23.22  
ou  
Marie-Paule Morin : 06.82.32.82.20



# La parole à ...



## Section Loisirs et Passions



La deuxième édition de l'exposition des artistes de la section Loisirs et Passions s'est déroulée le week-end des 28 et 29 octobre.

Cette année, les exposants ont choisi d'être présents dès le samedi après-midi pour permettre au plus grand nombre de venir admirer les œuvres. Ils ont été 23 de Schweighouse-même et des environs à exposer leurs réalisations et de multiples activités étaient représentées : le travail du bois par le tournage et le chantournage, le travail du papier par la réalisation d'objets de décoration ou de paniers à partir de livres ou de papier journal, le travail du tissu avec le patchwork et la couture, le travail des fils avec le crochet d'art et la dentelle au fuseau, la photographie, la peinture...



De nombreux visiteurs ont ainsi pu admirer la délicatesse du travail et l'amour de la création de ces artistes amateurs, mais pas sans talents ! C'était l'émerveillement de Noël avant l'heure !



Rendez-vous certainement dans deux ans pour la prochaine édition, avec, pourquoi pas, vous-même en tant qu'exposant ?





## Section Culture



Autres évènements marquants de l'année 2017, l'organisation de deux projections de films à la salle des fêtes. Suite au succès de la projection du film *En Quête de Sens* en juin 2016, la section Culture a réitéré avec le film **La Vache** proposé le 29 juin et le film **Kubo et l'Armure Magique** le 26 octobre.

L'idée était de présenter un film familial en fin d'année scolaire et un film pour les enfants durant les vacances de la Toussaint.

Chacune de ces séances a rassemblé une quarantaine de spectateurs. Les soirées se sont déroulées dans la bonne humeur avec la possibilité d'échanger sur le film après la projection autour d'un verre et d'une part de gâteau. Les enfants ont également beaucoup apprécié la possibilité de s'installer par terre pour la projection de Kubo, où des tatamis avaient été placés au sol. Certains ont même apporté leurs sacs de couchage et leurs oreillers pour leur plus grand confort !



La projection du mois de juin a été aussi l'occasion de découvrir un réalisateur en herbe de Schweighouse : M. Patrick Urbani a proposé de présenter son premier court métrage, **Ruptures**, réalisé avec des acteurs amateurs et tourné à Mulhouse. Beaucoup de questions ont fusé du public suite à la projection ! Nous attendons avec impatience ses prochaines œuvres...



D'autres projections seront organisées au cours de l'année à venir : restez à l'affût de votre boîte-aux-lettres !

Et si vous vous émervez d'un film et souhaitez le faire partager au sein du village, n'hésitez pas à nous contacter pour éventuellement organiser une projection !



## La parole à ...

### Le Syndicat Mixte de Thann Cernay



**Objectif Zéro Déchet : toujours plus d'actions en faveur de la valorisation et de la réduction de nos déchets.**

En cette nouvelle année, le Syndicat Mixte de Thann Cernay (SMTC) a décidé d'aller encore plus loin dans le zéro déchet avec un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC).

Le CODEC est un programme de 3 ans soutenu par l'ADEME qui a comme objectif principal de réduire de moitié nos déchets incinérés et enfouis à l'horizon 2020. Autrement dit, diviser par deux le contenu de nos poubelles grises et des bennes tout venant en déchetterie.

**R**EPENSER

**R**ÉDUIRE

**R**ÉUTILISER

**R**ECYCLER



Pour ce faire, le SMTC s'engage à mettre en œuvre 40 actions concrètes et innovantes d'ici 3 ans. Toutes les facettes de la gestion des déchets seront abordées afin de réduire nos déchets et réussir à valoriser tout ce qui peut l'être !

Cette année déjà, pas moins de 32 actions de sensibilisation, de valorisation des déchets ou encore de développement de nouveaux services ont été menées avec le concours des habitants et des différents acteurs du territoire. Petite rétrospective des plus emblématiques d'entre elles :



✓ **L'action des ambassadeurs, toujours un succès !** – La brigade sénior de 4 ambassadeurs du tri poursuit sans relâche son travail de terrain. Entre la sensibilisation au porte à porte, les animations, les contrôles de terrain et les suivis de collectes, ces derniers n'ont pas le temps de s'ennuyer ! Ainsi, de juillet 2016 à juillet 2017, les ambassadeurs se sont présentés auprès

de 2672 foyers et ont sensibilisé 1245 usagers au domicile. Alors, un grand merci à vous pour ce bon accueil de nos équipes.

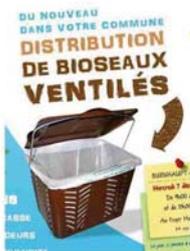
✓ **La communication 2017 s'étoffe et prend des couleurs** – Nouveau mémo du tri, nouvelles affiches de consignes, création d'un STOP PUB, refonte et enrichissement du calendrier du tri ou encore création d'une brochure du nouvel arrivant... autant d'outils qui ont été remis au goût du jour ou développés pour informer encore plus efficacement la population et renforcer la visibilité du SMTC.



- ✓ **La déchetterie d'Aspach-Michelbach fait peau neuve** - Nouvelle organisation, nouveaux panneaux de consignes, nouvelles filières... pour le passage à la nouvelle année votre déchetterie évolue pour tendre vers le « Zéro Déchet enfoui ». Et ce n'est pas fini car, début 2018, le site accueillera un espace entièrement dédié au réemploi et à la récupération !



- ✓ **Les enfants et les parents, ambassadeurs du quotidien** – Parce que les familles restent nos meilleurs alliés pour le tri et la réduction des déchets, le SMTC a mené plus d'une trentaine d'animations et d'actions de sensibilisation au cours de l'année écoulée. Ainsi, par exemple, 4 matinées d'animation sur le tri ont été organisées pour 130 enfants du groupement scolaire d'Aspach-le-Bas.



- ✓ **Bioseaux version 2.0** – Plus efficaces, plus pratiques et plus hygiéniques, les nouvelles poubelles de cuisines pour biodéchets ont constitué la nouveauté de la fin d'année 2016. A l'heure actuelle, près de 6000 bioseaux ont été distribués, soit autant de foyers équipés. Si vous n'avez pas encore le vôtre, vous pouvez venir le retirer gratuitement dans les bureaux du SMTC.

- ✓ **« Objectif Zéro Déchet » pour les manifestations** – En 2017, le SMTC a poursuivi son travail d'accompagnement des manifestations avec notamment le prêt de « points tri » destinés à faciliter le geste de tri lors d'événements accueillant du public. En 2018, le SMTC ira encore plus loin dans la démarche en mettant en place une tarification sur les déchets non-recyclables des manifestations et en développant une formule de prêt et lavage de gobelets réutilisables à l'usage des associations du territoire.



- ✓ **En route vers l'éco-exemplarité des collectivités** – Parce qu'il est primordial que les acteurs publics montrent eux aussi l'exemple, le SMTC accompagne les collectivités et les établissements publics sur la voie du « Zéro Déchet ». Ainsi, courant 2017, une grande enquête a été menée auprès des agents de la Communauté de Communes de Thann Cernay (CCTC) afin de connaître leurs habitudes et identifier des pistes d'amélioration. S'en est suivie la distribution d'un « kit d'éco-exemplarité » à chaque agent et le lancement de diagnostics déchets dans chacun des établissements du territoire.

Pour toute question relative au tri et à la collecte des déchets ou si vous souhaitez prendre rendez-vous avec nos ambassadeurs, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite : Syndicat Mixte de Thann Cernay, 2 rue des genêts, 68700 Aspach-Michelbach 03 89 75 29 05 – [contact@smtc68.fr](mailto:contact@smtc68.fr)

Retrouvez nous également sur internet [www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr) et sur Facebook.



## La parole à ...

### Animation d'été à Schweighouse

# Animation Été 2018

Dans le cadre des animations été 2018 qui auront lieu du **9 au 27 juillet** et du **13 au 27 août 2018**, Jeunesse et sports est à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir pour animer des activités d'été (ludiques, sports, aventures...) auprès de jeunes de 3 à 14 ans.

Les frais d'animations seront entièrement pris en charge et les fonds récoltés grâce aux inscriptions des enfants seront reversés à des associations du village.

A titre indicatif, en 2017 les ateliers suivants ont été organisés à Schweighouse et ont été animés par des bénévoles du village :

Animation à la ferme, arbre en perle de rocaïlle, art floral, bracelet brésilien, collier en bois, pêche à l'étang, confection de paniers en papier journal, jeux de société, perle à repasser, quilting.

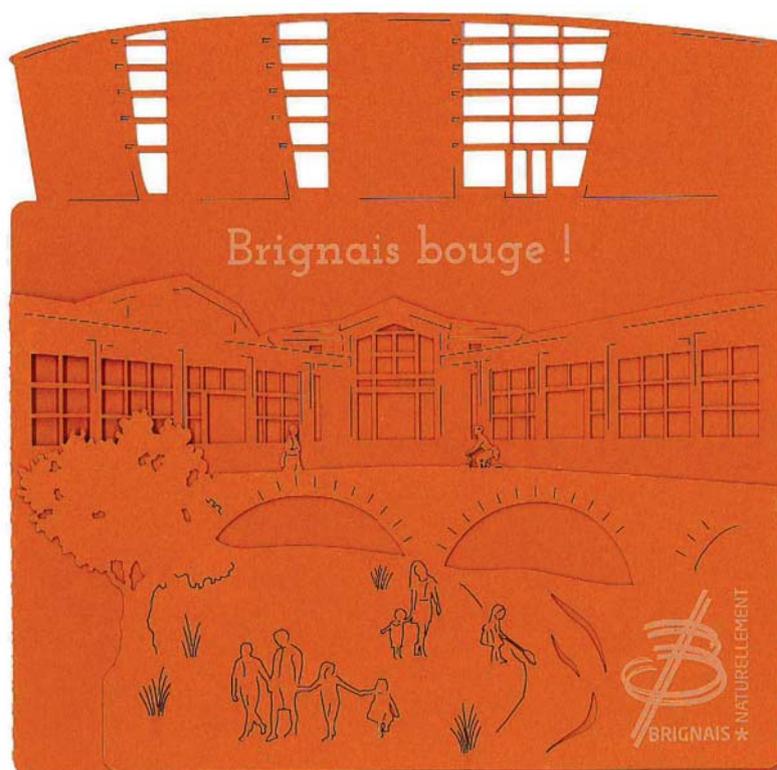


Si vous aussi vous avez une passion et vous souhaitez la partager et la communiquer au plus jeune, ou simplement si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce projet, nous vous invitons à contacter Claudia Roellinger au 03 89 48 96 32 avant le 28 février 2018.





## Voeux de Brignais, notre marraine de guerre



Avec toute l'équipe de la ville de Brignais, je vous présente mes vœux les plus chaleureux.

En 2018, parce que nous aimons notre ville, son identité, ensemble, restons mobilisés pour servir son avenir.

Paul Minssieux  
Maire de Brignais

./.



# La parole à ...

## Voeux de Hirschberg, ville allemande jumelée avec Brignais



**Gemeinde Hirschberg**  
an der Bergstraße  
**Der Bürgermeister**

Mairie de Schweighouse  
Monsieur le Maire Bruno Lehmann  
12 rue de Reiningue  
68520 Schweighouse  
Frankreich



Dezember 2017

Werter Herr Lehmann, *liebes Bruno,*

das Jahr 2017 geht zu Ende und die Zeit scheint fast wie verflogen.  
Noch im vergangenen Oktober haben wir uns zum 30jährigen Partnerschaftsfeier in Brignais zu einer wunderschönen Festveranstaltung getroffen - nun haben wir schon Advent.

Der dienstliche Alltag hat uns fest in der Hand und so sehnen sich zum Jahresende hin viele von uns nach wohl verdienter Ruhe und Zeit für sich selbst – einfach mal abschalten können und ein paar unbeschwerte, heitere Tage mit der Familie und mit Freunden verbringen.

Ich hoffe uns allen ist es während der Feiertage vergönnt, die Ruhe und Beschaulichkeit der Weihnachtszeit genießen zu können, die Arbeit beiseite zu schieben und den Alltag, der oft mit Stress und Zeitmangel verbunden ist, einfach mal hinter sich zu lassen.  
Vielleicht kann ich Sie mit dem folgenden Irischen Segenswunsch schon ein wenig auf die vor uns liegende Weihnachtszeit einstimmen:

**Nimm Dir Zeit zum Träumen,  
das ist der Weg zu den Sternen.  
Nimm Dir Zeit zum Nachdenken,  
das ist die Quelle der Klarheit.  
Nimm Dir Zeit zum Lachen,  
das ist die Musik der Seele.  
Nimm Dir Zeit zum Leben,  
das ist der Reichtum des Lebens.  
Nimm Dir Zeit zum Freundlich sein,  
das ist das Tor zum Glück.**

In diesem Sinne wünsche ich Ihnen, auch im Namen des Gemeinderates und der Gemeindeverwaltung, ein fröhliches, friedvolles und auch ruhiges Weihnachtsfest, sowie einen gesunden, zufriedenen Start ins Neue Jahr.

Es grüßt Sie herzlich

Manuel Just





**Voeux de Niederau, ville de l'ex-Allemagne de l'Est parrainée par Hirschberg**

---



*Mit diesem Weihnachtsgruß  
verbinden wir unseren Dank  
für die angenehme Zusammenarbeit  
und wünschen für das neue Jahr  
Gesundheit, Glück und Erfolg.*

Steffen Sang  
Bürgermeister  
**Gemeinde Niederau**



## Etat civil



### Mariages en 2017

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux couples !



**M. BOURRASSIER Sébastien  
& Mme GREDEL Elsa**  
Le 03 juin 2017



**M. LEHR Jordane &  
Mme WERLE Coralie**  
Le 17 juin 2017



**M. KINDERSTUTH Yann &  
Mme HAGER Karine**  
Le 29 septembre 2017



**M. DA MOTA Jordan &  
Mme WIECZORECK Alexandra**  
Le 13 octobre 2017



**Mme GILLET Viviane &  
Mme BILLIAUX Audrey**  
Le 18 novembre 2017



## Naissances en 2017



Toutes nos félicitations aux heureux parents  
et tous nos vœux de bonheur et de santé aux bébés !



Alice PELERIN  
née le 21 avril 2017



Coralie GIRAUD  
née le 22 avril 2017



Anatole TISSOT  
né le 07 juin 2017



Léon BINDER  
né le 24 juin 2017



Emma DELL'AGNOLA  
née le 27 juin 2017

VINCENTZ Elouan  
né le 27 mai 2017

VONFELT Lucio  
né le 7 novembre 2017

## Les nouveaux arrivants



Nous souhaitons la bienvenue à tous les  
nouveaux habitants du village :

Mmes GILLET Viviane et Audrey et leurs enfants  
6A rue du Schinderwald

M. BERGER Kévin  
1 rue de Brignais

M. KLEINMANN David et sa fille  
10 rue de la Baronne d'Oberkirch

M. et Mme SCHNEIDER David et Sandy et leurs  
enfants  
12 rue de Brignais

Mme WURSTHORN Stéphanie et sa fille  
13a rue Principale

M. et Mme LEHR Jordane et Coralie  
3B rue du Ballon

M. et Mme MULLER Gilles et Blandine  
11 rue du Pont d'Aspach

M. SCHINDLER Jérémie  
16 rue de Brignais

M. KESSLER Jérôme et Mme BRONNER Claudia  
et leur fils  
17 rue des Vosges

Mme JUGE Gaëlle et ses enfants  
3 rue Principale

Mme STEIGER Virginie  
3 rue Principale

M. PERETTI Jean-Philippe et Mme ARNOLD  
Albane et leur fils  
8a rue du Schinderwald

M. MENOTTI Franck et Mme SPECKLIN  
Emmanuelle et leurs enfants  
19c rue Principale

Mme BLATTER Laura  
9 rue du Château



# Etat civil

## Anniversaires 2018



Heureux anniversaire à nos aînés !

### JANVIER

HERMANN Marie-Jeanne née SESTER	90 ans le	1
RIMELEN Marie-Marthe née STEINER	83 ans le	4
HAGER Jean-Pierre	71 ans le	11
FROBERGER Anne	93 ans le	12
DIETERICH Marie née RIMELEN	83 ans le	16
SESTER Robert	87 ans le	20
HOWALD Eliane née CHRISTNER	70 ans le	26
SESTER Victor	88 ans le	28

### FEVRIER

GREDEL Jeannette née WEISS	84 ans le	3
KELLER Walter	73 ans le	7
JURVILLIER Bernadette née RIMELEN	82 ans le	9
KUTTLER Nicolas	72 ans le	11
SESTER Bernadette	85 ans le	11
SESTER Anne-Marie née KUTTLER	84 ans le	12
WERLIN Materne	80 ans le	12
OKTAN Ibrahim	79 ans le	16
KUTTLER Robert	77 ans le	18
KUTTLER Monique née KUBLER	76 ans le	22
NACHBAUR Gérard	88 ans le	26
DIETERICH Alice née MEYER	83 ans le	27
VANNEREUX Nicole née DIETERICH	70 ans le	29

### MARS

BACH Louis	80 ans le	2
KIRMANN Raymond	78 ans le	3
GODEL Gabriel	75 ans le	4
KIEFER Gilberte née FRITSCH	82 ans le	7
RIMELEN Joseph	79 ans le	11
LIDY Renée née ROHMER	88 ans le	12
HENRY Claude	72 ans le	27
BROGLY Charlotte née BIECHY	73 ans le	28
HENRY Monique née KELLER	73 ans le	30

### AVRIL

KLEIN Jeanne née TROENLEN	74 ans le	3
WELTERLIN Jeanne née STEINER	89 ans le	7
KERVELLEC François	74 ans le	16
ROELLINGER Germain	91 ans le	22
KIRMANN Marie-France née MEYER	70 ans le	22
SESTER Béatrice née KRUST	79 ans le	29

### MAI

RINNER Léonie née ROHMER	85 ans le	3
ROELLINGER Bernadette née WELTERLIN	84 ans le	3
SIG Louis	79 ans le	3
VANNEREUX Marc	71 ans le	8
STIMPFLING Joséphine née BUESSLER	90 ans le	16
SESTER Jean Claude	84 ans le	24
WERLIN Madeleine née VOGEL	74 ans le	29
MULOT Fernand	74 ans le	31

### JUIN

SCHNEIDER René	82 ans le	1 <sup>er</sup>
MEYER Marguerite	72 ans le	9
WELTERLIN Gilbert	71 ans le	10
BRAVO Bernadette née SCHRUOFFENEGER	78 ans le	16
SCHITTLY Yves	71 ans le	25
SESTER Henriette née PARISOT	83 ans le	29

### JUILLET

RUEZ Georgette née NACHBAUR	79 ans le	2
EICHER Henriette née SESTER	84 ans le	4
LEHR Maria née WERLIN	79 ans le	11
MONTANDON Georgette née WOHLGROTH	88 ans le	21
DESROIX Ginette née HEITZLER	72 ans le	24
NAHAN Marie Anne née SESTER	86 ans le	24
BRAVO Gilbert	82 ans le	26
KRUGLER Anne-Marie née GRIENEISEN	75 ans le	26



## **AOUT**

GERTHOFFER Yvonne née SCHNEBELEN	79 ans le 1 <sup>er</sup>
KLEIN Marie-Jeanne née KEMPF	77 ans le 3
WELTERLIN Marie-Jeanne née HAGER	71 ans le 5
SIG Paul	73 ans le 6
KRUGLER Robert	80 ans le 8
BUSSLER Marie Thérèse née STEINER	83 ans le 11
HOWALD Roland	75 ans le 13
JARIGE Alfred	87 ans le 21
GRIENEISEN Jeanne née DIETERICH	88 ans le 22
MEYER Mariette née SCHNEBELEN	83 ans le 22
RIMELEN Marie Rose née WOLF	86 ans le 26
DE STEPHANO Nicolas	70 ans le 27
SIG Yvonne née GEWISS	73 ans le 28
RINGENBACH Odile née MEYER	80 ans le 31

## **SEPTEMBRE**

BRUN Nicole née STEINER	79 ans le 1 <sup>er</sup>
RIMELEN René	85 ans le 4
IMHOFF Georges	73 ans le 5
NACHBAUR Maria née ZURBACH	80 ans le 18
LOOS Christiane	77 ans le 22
MIESCH Brida née HOFFARTH	76 ans le 22
HERMANN Georges	87 ans le 23
KRUGLER Gérard	71 ans le 23
RIMELEN Nasria née MENHOUM	72 ans le 24
SESTER Antoinette	87 ans le 24
RIMELEN Suzanne née GUGENBERGER	89 ans le 26
SCHNEIDER Irène née KUSTER	78 ans le 28
KUTTLER Emilienne née KENZEL	70 ans le 30

## **OCTOBRE**

SIG Béatrice née HERMANN	76 ans le 5
HERMANN Adeline née HIRTH	81 ans le 7
BITSCH Véréne née SESTER	79 ans le 8
KRUGLER Marie-Thérèse née RENON	72 ans le 14
EDEL André	75 ans le 17

## **NOVEMBRE**

DEIBER Madeleine née SESTER	90 ans le 5
SIG Jeannine née HEINRICH	70 ans le 6
MULOT Annie née NIJMAN	71 ans le 8
GISSINGER Marc	72 ans le 16
HIRTH Paul	78 ans le 22
RIMELEN Jean-Pierre	74 ans le 23
STEINER Léon	78 ans le 25
RISACHER Elise née RIMELEN	81 ans le 28
LEHR Jean-Paul	84 ans le 29

## **DECEMBRE**

DIETERICH Marie Antoinette	87 ans le 5
KRUGLER Joseph	77 ans le 6
GODEL Marie-Andrée née DENIS	73 ans le 13
MURE Marguerite née SESTER	88 ans le 13
KLEIN Gérard	75 ans le 14
NACHBAUR Marguerite née GISSINGER	86 ans le 15
SESTER Marie Rose née HIRTH	84 ans le 20
BACH Marie-Thérèse née HIRTH	77 ans le 20
MULOT Jean	73 ans le 27
EICHER Raymond	89 ans le 29

## **Décès en 2017**



**Nos très sincères condoléances aux familles dans la peine :**

**Mme RINNER Léonie née ROHMER** le 24 février

**M. NACHBAUR Jean-Pierre** le 10 mars

**Mme SESTER Madeleine née KRUST** le 6 avril

**Mme WERLIN Germaine née SESTER** le 28 novembre

**M. BRUN Raymond** le 6 décembre



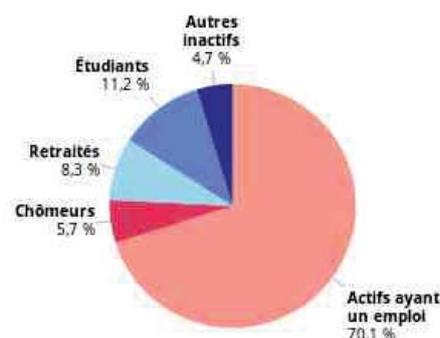
# Etat civil

## Evolution de la population de Schweighouse-Thann

Dans les pages qui suivent, nous allons vous faire une petite présentation de l'évolution de la population de Schweighouse-Thann à partir des informations trouvées sur le site de l'INSEE (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-68302>).

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité du traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire des populations prenant effet juridique le 1<sup>er</sup> janvier 2017 mais calculées en se référant à l'année du dernier recensement, soit en 2014.

Ainsi, la population de Schweighouse-Thann est estimée à 805 habitants en 2017.



Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2014

Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

## Série historique sur la population et le logement en 2014

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
<b>Population</b>	509	601	601	685	683	716	760
<b>Densité moyenne (hab/km<sup>2</sup>)</b>	47,2	55,8	55,8	61,0	63,4	66,4	70,5

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

## Indicateurs démographiques

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009	2009-2014
<b>Variation annuelle moyenne de la population</b>	+2,4%	+0,0%	+1,1%	+0,4%	+0,5%	+1,2%
<b>due au solde naturel</b>	+0,7%	+0,0%	+0,7%	+0,6%	+0,6%	+0,5%
<b>due au solde apparent des entrées sorties</b>	+1,7%	-0,0%	+0,5%	-0,2%	-0,1%	+0,7%
<b>Taux de natalité</b>	17,6‰	9,9‰	14,0‰	13,8‰	14,0‰	10,9‰
<b>Taux de mortalité</b>	10,2‰	9,5‰	7,4‰	8,0‰	8,3‰	6,3‰

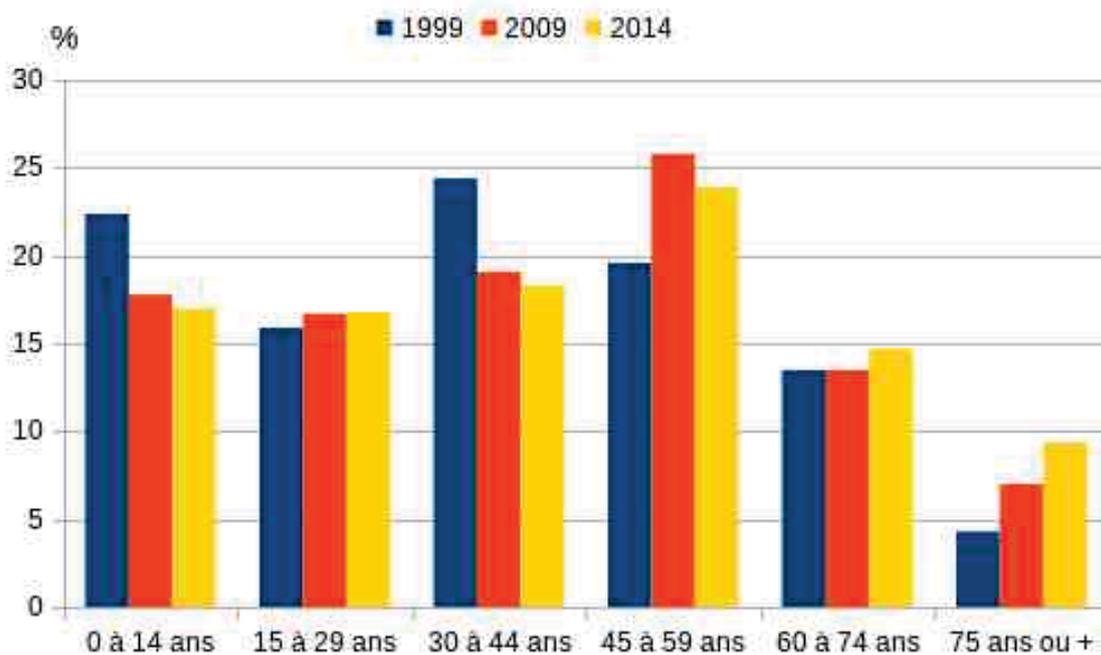
Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2009 et RP2014 exploitations principales.



## Population par grandes tranches d'âges

Sources : Insee, RP1999, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

	1999	%	2009	%	2014	%
<b>Population totale</b>	683	100,0	716	100,0	760	100,0
<b>0 à 14 ans</b>	153	22,4	128	17,8	129	17,0
<b>15 à 29 ans</b>	109	15,9	120	16,7	128	16,8
<b>30 à 44 ans</b>	167	24,4	137	19,1	139	18,3
<b>45 à 59 ans</b>	134	19,6	185	25,8	182	23,9
<b>60 à 74 ans</b>	92	13,5	97	13,5	111	14,7
<b>75 ans ou +</b>	29	4,3	50	7,0	71	9,4



# Renseignements pratiques

## MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE

12 rue de Reiningue, 68520 SCHWEIGHOUSE-THANN

Tél. : 03 89 48 70 05

E-Mail : [mairie@schweighouse-thann.fr](mailto:mairie@schweighouse-thann.fr)

Site web : <http://www.schweighouse-thann.fr>

*Lundi* 9h30 - 11h30

*Mercredi* 14h00 - 18h00

*Vendredi* 14h00 - 16h30

*Pas de permanence téléphonique le mercredi matin et le jeudi après-midi*

## GESTION DES DECHETS

Syndicat Mixte THANN-CERNAY

2 rue des Genêts, 68700 ASPACH-MICHELBAACH

Tél. : 03 89 75 29 05

Site web : [www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr)

## SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

2, Place de Rochetoirin 68700 ASPACH-MICHELBAACH

Tél. : 03 89 48 97 11

*Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi* 8h30 - 12h00

*Lundi, Vendredi* 13h00 - 15h45

Site web : [www.syndicatscolaire-petitedoller.fr](http://www.syndicatscolaire-petitedoller.fr)

## SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLEE DE LA DOLLER (SMABVD)

1 Place de la Mairie, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél. : 03 89 48 70 58

N° d'urgence : 0810 851 851

## LA POSTE

16 rue Principale, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél. : 36 31

*Lundi à Vendredi* 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

*Samedi* 9h00 - 12h30

## CULTE CATHOLIQUE

M. le Curé Joseph GOEPFERT

3 impasse Zurwinkel, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél. : 03 89 48 71 01

E-Mail : [jos.goepfert@laposte.net](mailto:jos.goepfert@laposte.net)

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN - CERNAY (CCTC)

3A rue de l'Industrie, CS 10228, 68704 CERNAY Cedex

Tél. : 03 89 75 47 72

E-Mail : [contact@cc-thann-cernay.fr](mailto:contact@cc-thann-cernay.fr)

Site web : [www.cc-thann-cernay.fr](http://www.cc-thann-cernay.fr)

*Lundi à Jeudi* 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

*Vendredi* 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

## DECHETTERIE

27 rue des Genêts, 68700 ASPACH-MICHELBAACH

Tél. : 03 89 75 74 66

*Avril à Septembre :* *Lundi à Samedi :*

9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

*Octobre à Mars :* *Lundi à Samedi :*

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

## ECOLE PRIMAIRE

Directeur du RPI : M. KEMPF Bernard

6A rue de la Station, 68700 ASPACH-LE-BAS

Tél. : 03 89 48 96 33

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP)

15 rue de Thann, 68116 GUEWENHEIM

Tél. : 03 89 82 59 57

## BRIGADE VERTE

Tél. : 03 89 74 84 04

E-Mail : [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

Site web : [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)

## CULTE PROTESTANT

M. le Pasteur Frédéric WENNAGEL

9 Faubourg de Colmar, 68700 CERNAY

Tél. : 03 89 75 40 87

E-Mail : [f.wennagel@free.fr](mailto:f.wennagel@free.fr)